

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

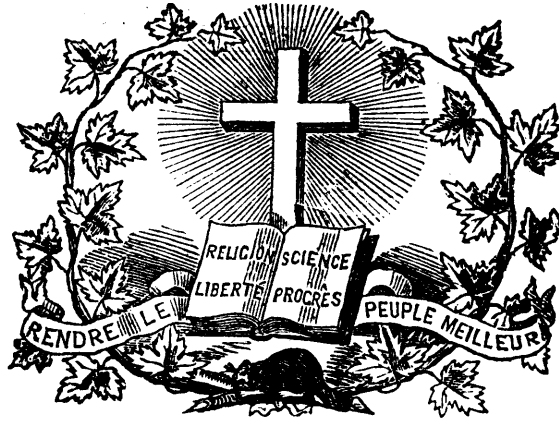
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VI.

Montréal, (Bas-Canada) Avril, 1862.

No. 4.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE; Poésie : *Le Jour de Pâques*, par M. James Donnelly. — *Chant du matin*, par M. Pamphile Lemay. — *Le Saint-Laurent*, extrait d'un voyage inédit en Amérique, par M. A. de Puibusque. — SCIENCES; Archéologie canadienne : Notes additionnelles sur les tombeaux d'anciens indigènes découverts à Montréal, par le Principal Dawson, [traduit du *Canadian Naturalist*]. — ÉDUCATION; Conseils aux instituteurs : XX, *Sentiments qu'on doit inspirer aux enfants*, Th. Barrau. — De la calligraphie : IV, *Des moyens à employer pour régulariser l'écriture*, Faicet. — Exercices pour les élèves des écoles; Exercices de grammaire. — Problème d'arithmétique. — Problème d'algèbre. — Problème de géométrie. — Solutions des problèmes de la livraison précédente. — AVIS OFFICIELS; Avis concernant l'examen des candidats au diplôme d'instituteur. — Nominations de Commissaires d'école. — Municipalités scolaires. — Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs. — Institutrice disponible. — ÉDITORIAL; Examen pour le brevet d'instituteur. — Extraits des rapports des Inspecteurs d'école pour 1859 et pour 1860. [suite]. — Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes : Paris, Londres, Québec, Ste. Anne-de-la-Pocatière, Sorel, St. Hyacinthe. — Petite Revue Mensuelle. — GRAVURES : Les scieurs de glace. — Objets trouvés dans les anciens tombeaux sauvages à Montréal.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE JOUR DE PAQUES.

"Resurrexit sicut dixit."

"Ubi est mors, victoria tua?...
"Ubi est, mors, stimulus tuus?"

Il a dormi deux jours ! Un silence sublime
Enveloppe et sa mort et l'indicible crime
Dont l'homme s'est couvert.
Mais, à la voix de Dieu, la pierre est renversée ;
Les soldats sont vaincus ; la garde est dispersée ;
Le sépulcre est ouvert !

Quand l'aurore a paru, quelques femmes pieuses
Se rendent au saint lieu, tristes, silencieuses,
Pour embaumer le corps.
Mais celui qu'on a vu chargé d'ignominie,
Rachetant l'univers même au prix de sa vie,
N'est plus parmi les morts !

Un messager du ciel annonce son absence ;
Pourtant, on doute encore ; on hésite, on avance,
En effet, l'ange est seul !
Assis, calme et serein, rayonnant de lumière,
Et tout vêtu de blanc, il est là sur la pierre,
.... Près de lui, le linceul !

O mort, c'en est donc fait ! L'innocente victime
Que tu vis immoler même à côté du crime
A brisé ton pouvoir.
Fuis devant ce vainqueur que l'amour seul anime ;
Hâte-toi de rentrer au fond du noir abîme
Cacher ton désespoir.

N'as-tu pas entendu ce lugubre murmure,
Lorsque le Créateur a vu sa créature
Le vendre et le trahir ?
N'as-tu pas entendu la plainte de la terre
S'élever contre toi quand ta main sanguinaire
Venait pour le saisir ?

N'as-tu pas vu le ciel refuser sa lumière,
Quand ton pied décharné montait sur le calvaire
Où tu devais finir ?
Tu contemples le Christ de ton regard livide,
Et tu crus un moment que ton bras décide
Pouvait le retenir !

Et là, tu lui donnas ton baiser de vampire,
Et tu pensas pouvoir prolonger ton empire
Par un dernier effort ;
Tu voulus te glisser avec lui dans la tombe ;
Mais ici, plus d'espoir, car ta puissance tombe ;
Le Christ est le plus fort !

N'as-tu pas entendu des voix dans la vallée,
Depuis le Golgotha jusques en Galilée,
Proclamer sa grandeur ?
O mort ! ne vois-tu point les gardes effrayées !
Fuyant de toutes parts ou tombant foudroyées
A l'aspect du Sauveur ?

Le Seigneur s'est levé comme une jeune aurore,
Mais plus resplendissant et plus brillant encore
Et bien plus radieux !
Comme on voit un soleil dominer la colline,
L'Homme-Dieu s'est levé dans sa gloire divine
Mais plus majestueux !

Il est ressuscité ! Puis, selon sa parole,
Ses disciples l'ont vu : lui-même les console
Et leur parle longtemps.
Il leur dit l'avenir, il leur dit les tempêtes
Qui devront s'élever et gronder sur leurs têtes
Dans la suite des temps !

Il est ressuscité ! Voilà que son Eglise
Se trouve pour toujours sur son pouvoir assise
Et brave les enfers !
Comme un aigle qu'on voit s'élever dans l'espace,
Elle prend son essor et jamais ne se lasse
De remplir l'univers.

Il est ressuscité ! C'est pour montrer à l'homme
Que jamais ne pourra s'écrouler un royaume

Sous son sceptre divin ;
Et de sa propre bouche il abandonne à Pierre
L'édifice sacré dont la première pierre
Fut mise de sa main !

Il est ressuscité ! Des voix dans la vallée,
Depuis le Golgotha jusques en Galilée,
Redisent dans leur chant :
O mort ! Fuis du vainqueur la victoire sublime,
Hâte-toi de rentrer au fond du noir abîme,
Jésus est triomphant !

JAMES DONNELLY. (*)

Aylmer, 16 avril, 1862.

CHANT DU MATIN.

Les vapeurs du matin, légères et limpides,
Ondulent mollement, le long des Laurentides,
Comme des nuages d'encens.
Au murmure des flots caressant le rivage,
Les oiseaux matlineux, cachés dans le feuillage,
Mêlent de suaves accents.

La nature, au réveil, chante une hymne plaintive,
Dont les accords touchants font retentir la rive
Du Saint-Laurent aux vagues d'or ;
Glissant comme une feuille au souffle de l'automne,
Sur le flot qui module un refrain monotone,
Une barque rase le bord.

Vogue ! vogue ! faible nacelle,
Devant toi la mer étincelle
Des premiers feux du jour nouveau.
Berce ! berce ta voile blanche
Qui se relève et qui se penche,
Comme pour se mirer dans l'eau ;

Tandis que je reste au rivage,
Au pied du vieux chêne sauvage
Où je viens rêver si souvent !
Où, quand le monde me rejette,
L'écho fidèle au moins répète
Mes notes qu'emporte le vent.

Et que m'importe la louange
Des hommes dont l'amitié change,
Comme le feuillage des bois !
S'il faut chanter, ma lyre est prête,
Vers mon Dieu, si je suis poète,
J'élèverai ma faible voix.

C'est lui qui fait naître l'aurore,
C'est lui que la nature adore,
Dans son sublime chant d'amour.
Il nous sourit, et l'humble hommage
Que lui présente le jeune âge,
Est toujours payé de retour.

C'est lui qui recueille nos larmes,
C'est lui qui dispense les charmes
Dont se revêtent les saisons ;
C'est lui qui dit aux fleurs de naître,
Au brillant soleil de paraître,
Pour venir dorer nos moissons.

C'est lui qui donne aux nuits leurs voiles,
Ornés de brillantes étoiles
Qui tremblent dans le flot luisant ;
Qui verse les molles ondées,
Dans nos campagnes fécondées
Par les sueurs du paysan !

Il parle, et tout l'univers tremble,
Et les astres volent ensemble,

En se racontant sa grandeur ;
Il parle et le monde s'agite,
Et, saisi d'une ardeur subite,
Adore et frémit de bonheur !

Dans ma misère il me visite,
Quand tour à tour chacun m'évite,
M'abandonnant seul à l'ennui.
Quand m'échappe une plainte amère,
Il me dit : " Pauvre enfant, espère,
C'est moi qui serai ton appui."

Quand l'amertume nous inonde,
Qu'il n'est plus d'amis en ce monde,
Seul il ne se retire pas.
Quand nous chancelons dans la voie,
Du haut du ciel, il nous envoie
Un ange qui soutient nos pas.

P. LEMAY.

Soirées Canadiennes.

Le Saint-Laurent.

(Extrait d'Un Voyage inédit aux Etats-Unis et au Canada.)

En 1535, l'Amérique septentrionale était l'unique propriété, la terre de chasse des peaux rouges : depuis Christophe Colomb, elle avait vu au Sud passer quelques Espagnols ; mais aucun d'eux n'y avait fondé d'établissement durable, et le nord n'avait pas connu les peaux blanches. Le 10 août de cette année, un capitaine de Saint-Malo envoyé par François Ier. pour suivre les découvertes de Verazani, Jacques-Cartier, entra dans le golfe qui s'ouvre à l'est. C'était la fête de Saint-Laurent ; il lui donna ce nom qui s'étendit ensuite au fleuve qui s'y décharge au lieu de celui de *Canada* que les sauvages lui donnaient, dit Charlevoix, ainsi qu'à tout le pays environnant.

Cinq jours après, le 15, la flottille de Jacques Cartier découvrait la vaste embouchure du fleuve ; elle doublait une île fort longue que les sauvages appelaient *Natiscorec*. Jacques Cartier lui donna le nom de l'Assomption, qu'elle a cessé de porter pour celui d'*Anticosti* ; cette île est exposée à des froids si rigoureux qu'elle est encore réputée inhabitable. (1) Jacques-Cartier s'engagea ensuite dans le fleuve, et le 1er septembre, après y avoir vogué cent cinq lieues comme dans un large bras de mer, il se trouva à l'entrée du Saguenay, rivière impétueuse et d'une force irrésistible qui vient du nord ; il navigua encore quarante cinq lieues et arriva sous un cap élevé à un endroit nommé *Stadaconé*, emplacement futur de Québec. Quoiqu'il y rencontrât une nation nombreuse qui, pour l'empêcher de monter plus haut, le menaçait de toutes sortes de dangers, il poursuivit sa route et ne s'arrêta que soixante lieues plus loin à *Hochelaga*, devant une montagne qu'il nomma *Mont Royal* ; on la nomma plus tard *Ville-Marie*, puis Montréal : il y avait là un immense saut qui formait barrage sur le fleuve et semblait défendre de passer outre. De nos jours, on y a construit un canal, et des ouvrages semblables élevés près des obstacles du fleuve les ont tous fait disparaître.

Mesuré de sa source à son embouchure, le Saint-Laurent a plus de sept cents lieues de cours ; il commence à couler sur un grand plateau, d'où sort aussi, mais en sens inverse, le Mississipi qui va au sud, et les nombreuses rivières qui jettent leurs eaux vers le nord dans la baie d'Hudson. Ce plateau est assurément le lieu du globe qui renferme le plus d'eau ; on en descend pour aller à la mer comme par un escalier de lacs, et quels lacs ! des mers d'eau douce ; le lac Supérieur qui a plus de cinq cents lieues de circonférence, le lac Huron, le lac Érie, le lac Ontario ; l'ingénieur Bayfield évalue la profondeur du lac Supérieur à six cents pieds ; il n'a pu atteindre le fond du lac Ontario au centre avec une sonde de neuf cents pieds, et, qui le croirait ! ces énormes récipients se déchargent de l'un dans l'autre sans former jamais la moindre crue. L'île aux Chèvres, suspendue aux flancs du Niagara et qui reçoit le choc de toutes les masses qui s'y précipitent, non-seulement n'est jamais inondée, mais n'est pas couverte d'un pouce de

(1) Il pourrait se faire que cette réputation, que donnent M. de Pui-busque et plusieurs écrivains à l'Isle d'Anticosti, ne soit pas tout à fait méritée.

Voir ce qu'en dit M. Roache, dans les transactions de la Société historique et littéraire de Québec.—[Réd.]

(*) M. Donnelly, ancien élève de l'école Normale Laval, est professeur à l'Académie catholique d'Aylmer, (comté d'Outaouais).

plus. Le Saint-Laurent, nommé d'abord-rivière Saint-Louis, là où il prend naissance au 48e degré 30, de latitude nord et au 93e de longitude ouest, et changeant de nom entre le lac Supérieur, le lac Huron et le lac Érié, se jette sous le nom de Niagara dans le Lac Ontario pour en sortir enfin sous le nom de Saint-Laurent qu'il ne quitte plus jusqu'à son embouchure.

Dans tout son cours il ne passe que sous un seul pont, le pont tubulaire de Victoria à Montréal, le plus long qui existe au monde; l'inauguration en a été faite il y a deux ans par le prince de Galles; on se demandait alors avec inquiétude si cet ouvrage gigantesque pourrait résister à la débâcle; l'épreuve a été faite à la suite d'un hiver d'une rigueur extrême et elle a pleinement réussi: rien n'a bougé dans cette masse de fer d'une étendue de trois milles sous l'effort de glaçons qui s'élevaient en montagnes de cinquante pieds.

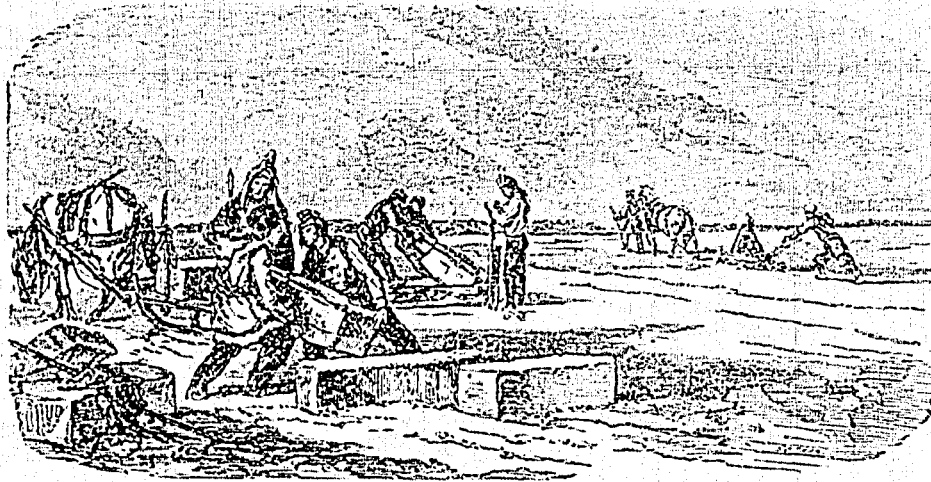
Le Saint-Laurent apporte son eau à presque toutes les villes du Canada. Cette eau est d'une pureté sans pareille, elle est verte comme l'émeraude et elle a une transparence admirable; elle nourrit les meilleures espèces de poisson depuis l'éperlan jusqu'au saumon. Dans la partie maritime du fleuve on trouve des loups de mer, de jeunes baleines et des marsouins blancs de plus de vingt pieds de longueur; cette espèce de cétacées ne se rencontre plus dans quelque fleuve ou mer que ce soit. Rien n'égale la richesse des pêcheries du Saint-Laurent; depuis surtout qu'un règlement général de Police a mis fin au gaspillage en prescrivant des époques d'interdiction, le repeuplement s'opère dans des proportions incalculables.

La navigation ouverte chaque année à la fin d'avril s'étend jusqu'à la mi-novembre; le fleuve gèle alors de Montréal jusqu'au

lac Saint-Pierre, au-dessus des Trois-Rivières; c'est à ce point que le reflux cesse de se faire sentir, ce qui n'empêche pas la rivière de prendre quelquefois dans le resserrement formé par Québec et la Pointe-Lévis, mais ces cas sont rares et généralement durent peu. Cependant le Saint-Laurent charrie trop de glace dans cette partie pour que la navigation y soit possible: il y a d'ailleurs l'île d'Orléans, la Grosse-Île, l'île Saint-Thomas, et beaucoup d'autres terres dans cette partie basse du fleuve qui resserrent les eaux et les glaces dans la saison froide.

Comme les étés au Canada sont d'une chaleur excessive, on ne manque pas de faire d'amples provisions de glace pendant l'hiver; à Montréal principalement, c'est une grosse affaire. J'y ai vu employer des charmes faites exprès; elles étaient tirées par deux chevaux, et un homme était assis sur le socle coupant qui fendait de longs sillons. Ordinairement les habitants se contentent de scier la glace comme ils scieraient une planche; puis on passe une chaîne autour du morceau détaché; un cheval y est attelé, et d'un coup de collier il l'enlève. Rien de plus beau à voir, quand un morceau long d'une dizaine de pieds et épais de deux ou trois, sort ainsi de l'eau sous un rayon de soleil, on dirait du cristal; quelle que soit l'épaisseur, on peut lire au travers tant la glace est pure. Toute cette récolte est soigneusement emmagasinée, et l'été, pour le plus modique abonnement, le public est abondamment servi.

Le Saint-Laurent est magnifique durant la belle saison; ses deux rives ne forment qu'une longue rue garnie de maisons qui ne sont séparées que par des jardins et des bouquets de bois, elles sont généralement hautes sans être escarpées et d'un aspect aussi riant que majestueux. La navigation fluviale se distingue par son acti-



Les Scieurs de glace sur le St. Laurent.

vité et son luxe; les bâtiments sont de riches hôtelleries où l'on ne manque d'aucun confort des villes; les prix y sont d'une rare modicité: pour un dollar et demi, environ sept francs cinquante, on va dans une nuit de Montréal à Québec, soixante lieues, avec un thé, et quelquefois même un déjeuner dans un *state-room* (cabin de première classe, garnie d'un excellent lit), mais en hiver, au lieu des navires, ce sont les sleighs qui courent sur le fleuve, et le spectacle n'est pas moins grand. Des avenues plantées d'arbres verts indiquent les routes à suivre et l'on entend de tous les côtés retentir les clochettes d'argent. Le dégel est encore un spectacle très-original. S'il fallait que le soleil fit fondre toute la glace du fleuve, ce serait à n'en pas finir; mais les choses se passent plus promptement et beaucoup mieux: c'est l'eau qui gonfle, s'élève, reflue et montant tout à coup de vingt à vingt-cinq pieds, fait craquer la table de glace et l'emporte par fragments. Quand l'explosion est faite, on voit d'immenses morceaux se mettre en mouvement avec les plantations vertes, et en deux jours tout est parti.

À peine le fleuve est-il net, qu'apparaissent les cages ou trains de bois, préparés pendant l'hiver dans des campements ou chantiers des pays d'en haut; ils sont lancés sur l'Ottawa et après avoir été refaits plusieurs fois, après tous les sauts qu'il faut franchir, ils entrent au-dessous de l'île de Montréal dans le Saint-Laurent qu'ils ne quittent plus; ils vont se ranger dans les cares de Québec où le commerce les achète pour l'Europe; la nuit, quand ces longs trains sont éclairés, ils produisent un très-bel effet; des planches dressées à leurs extrémités leur servent de voiles.

Je me suis souvent demandé dans la belle saison à quel fleuve de France ressemblait le Saint-Laurent; évidemment, il les dépasse tous en largeur et en profondeur; l'embouchure de la Seine depuis Tancarville jusqu'au Havre est le seul point peut-être qui offre quelque analogie.

Pour revenir à Jacques-Cartier, on doit dire que son voyage de 1535 ne fut suivi d'aucun autre et qu'ainsi l'état sauvage subsista encore soixante-dix ans, puisque ce ne fut qu'en 1608 que la première pierre de Québec fut posée par Samuel de Champlain; mais, après avoir rendu un juste hommage au découvreur pour ses courageuses explorations, la reconnaissance nationale n'est pas quitte envers lui; nous avons payé ce que nous devons à sa vie, nous n'avons pas payé ce que nous devons à sa mémoire. Tradition inspiratrice et féconde, elle a fait surgir un de ces grands hommes qui marquent profondément leur empreinte dans les œuvres d'un siècle. Ce génie, que l'admiration publique a honoré pendant soixante ans, nous l'avons perdu il y a quelques années, c'est Châteaubriand. Une mystérieuse prédestination avait placé son berceau sous le toit même qu'habita Jacques Cartier. Ce rapprochement de deux gloires l'une par l'autre, à tant d'années d'intervalle, est une circonstance si singulière qu'on ne saurait l'environner de preuves trop précises.

Près de la place Saint-Thomas, à Saint-Malo, on trouve au no. 15 de la rue des Juifs une maison spacieuse à usage d'hôtel public qui porte le nom d'Hôtel de France; Châteaubriand est né dans la chambre qui porte le no. 6.

Le registre des baptêmes de 1768 porte ce qui suit à la date du 4 septembre : « Ce jour est né François-René de Châteaubriand, fils de haut et puissant René-Auguste, comte de Combourg, et de haute et puissante dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bélée de Bonetardais, son épouse.

« Parrain, Jean-Baptiste de Châteaubriand, frère de l'enfant ; — marraine, dame François-Marie-Gertrude de Contades, dame et comtesse de Ploher.

Sur les registres de la même paroisse figurent les noms des sauvages que Jacques Cartier avait enlevés du Canada et qu'il avait présentés à François Ier, en 1536, malheureux exilés qui ne devaient jamais revoir leur patrie.

L'Europe, souvent trompée par les récits des voyageurs, était si difficile à convaincre, que Jacques Cartier crut ne remplir qu'un devoir de prudence en se procurant par la force des témoins vivants de sa conquête. « Le troisième jour de mai, rapporte sa naïve relation, environ midi, vinrent plusieurs gens de Stadaconé, tant hommes, femmes, qu'enfants, qui nous dirent que leur seigneur Donnacona, Taiguragny, Domagaya et autres qui estoient dans la même compagnie venaient : de quoi fumes joyeux, espérans nous en saisir. Et lorsqu'ils furent arrivés devant nos navires, notre capitaine alla saluer le seigneur Donnacona, lequel pareillement lui fist une grande chère, mais toutefois avait l'œil au bois et me crainte merveilleuse ; tout auprès arriva Taiguragny le quel dit au Seigneur Donnacona qu'il n'entrast point dedans le fort.

Cet Ulysse sauvage fut pris au piège qu'il avait éventé : l'appât d'un festin d'aliens et l'espoir de quelques beaux présents l'entraîna le premier ; il donna l'exemple de la confiance, pénétra dans le navire et trouva aussitôt la retraite coupée.

« La foule effrayée se mit à fuir comme un troupeau ; les uns se jetèrent dans le Saint-Laurent ; les autres coururent vers les bois ; mais, dans la nuit, le rivage se couvrit des sujets de Donnacona, hurlant comme loups et criant sans cesse : Agohanna, Agohanna.

« Ils ne quittèrent pas la place jusqu'au milieu du jour ; leur nombre excédait alors tout ce qu'on avait jamais vu. Et lors, commanda le capitaine de faire monter Donnacona ; il lui dit qu'après avoir parlé au Roy de France son maistre et conté ce qu'il avait vu au Saguenay et autres lieux, il reviendrait dans dix ou douze lunes, et que le Roy lui ferait un grand présent. De quoi fut fort joyeux le dit Donnacona, le quel le dit aux autres, les quels en firent trois merveilleux cris en signe de joie. Et alors firent le dit peuple et Donnacona entr'eux plusieurs prédications et cérémonies, des quelles il n'est possible d'écrire faute de les entendre. Ils firent présent à notre capitaine en luy donnant louange de vingt-quatre colliers d'esurgy qui est la plus grande richesse qu'ils ayent en ce monde ; car ils l'estiment mieux qu'or et argent. Après qu'ils eurent assez parlé et devisé les uns avec les autres, Donnacona commanda qu'on lui apportast vivres pour manger par la mer, et qu'on les lui apportast le lendemain. Notre capitaine lui fit présent de deux balles d'airain et de huit hachots et autres menues besognes comme couteaux et patenostres ; de quoi fut fort joyeux, et les envoya à ses femmes et enfants. Pareillement donna le capitaine à ceux qui estoient venus parler au dit Donnacona aucuns petits présents des quels remercièrent fort le dit capitaine, et tous se retirèrent et s'en allèrent à leur logis.

« Le lendemain, au plus matin, ils revinrent encore pour parler à leur seigneur et envoyèrent une barque qu'ils appellent canony, en laquelle estoient quatre femmes, lesquelles apportèrent force vivres. Nouvelles questions de la part de ces femmes, nouvelles assurances données par Jacques Cartier de ramener son captif à Canada, dans douze lunes ; dont les dites femmes firent un grand semblant de joie, et montrant par signes et paroles au dit capitaine que s'il retourna et amenait le dit Donnacona et autres, elles lui feraient plusieurs présents. Et lors chacune d'elles donna au dit capitaine un collier d'esurgy ; puis, s'en allèrent de l'autre bord de la rivière où estait tout le peuple du dit Donnacona.

Cette scène touchante se passait au Havre-Sainte-Croix, sur une petite rivière appelée la Loiet, qui se jette dans le Saint-Charles, près de son embouchure, c'est-à-dire en vue des faubourgs actuels de Québec et à quelques centaines de pas du Saint-Laurent. Le lendemain, on appareillait et on allait poser à l'extrémité de l'île d'Orléans, le surlendemain à l'île aux Coudres ; on fit rencontre en cet endroit de plusieurs canots qui revenaient de la pêche dans la rivière du Saguenay ; les sauvages qui montaient ces canots furent bien étonnés lorsqu'ils apprirent l'enlèvement de leur grand chef ; « mais ils ne laissèrent à venir le long des navires parler au dit Donnacona, qui leur dit qu'il avait bon traitement avecque le

capitaine ; de quoi tous d'une voix remercièrent le dit capitaine et donnèrent à Donnacona trois paquets de peaux de castors et loupes-mariins avecque couteau de cuir rouge, qui vient du dit Saguenay, et autres choses ; ils donnèrent aussi au capitaine un collier d'esurgy. Pour lesquels présents leur fist le capitaine donner dix ou douze hachots ; desquels firent fort contents, puis s'en retournèrent.

Ces adieux, mêlés d'une si vive sollicitude, furent les derniers que reçut Donnacona. Le 16 juillet, Jacques Cartier entra dans le port de Saint-Malo.

A peine les vaisseaux avaient-ils été signalés, qu'une foule avide de revoir l'impétueux navigateur accourait vers le lieu du débarquement ; mais, lorsqu'on lui eut montré Donnacona et qu'on lui eut raconté son histoire, elle ne pouvait se lasser de contempler ce roi des peaux-rouges si étrangement transporté d'Amérique avec sa cour sauvage.

Quelques jours après, Donnacona, conduit à Paris, était présenté au roi François Ier, avec toute sa suite. Ramené à Saint-Malo, il y reçut le baptême et il vint quatre ans dans la maison de Jacques Cartier. Ces quatre années laisseront des traces ineffaçables dans la mémoire des habitants ; les hommes rouges, convertis au christianisme, édifièrent la piété bretonne ; la singularité de leurs mœurs, la naïveté originale de leurs discours, tout frappait les imaginations ; mais ce qui dut agir plus fortement encore sur les esprits c'est leur fin soudaine et prématurée ; ils étaient dix et tous succombèrent à la fois. — Était-ce mal du pays ou l'effet naturel d'une maladie épidémique ? Les relations ne le disent pas ; on voit seulement qu'une jeune fille échappa seule à cette catastrophe. Cette jeune fille, dernière image de la patrie absente, a-t-elle occupé les premiers rêves de Châteaubriand ? n'a-t-il pas gémé sur la destinée de cette sœur d'Atala ? qui peut savoir tout ce que ces traditions intimes du nouveau monde, qui se paraient de si riches images à ses yeux, ont éveillé de pensées chez lui, surtout quand il les recueillait de la bouche de cette mère adorée dont il parle avec tant de vénération ; la roche de la grande Bé, ce éonotaphe de granit où sa dépouille mortelle repose aujourd'hui, était le lieu où les hommes rouges venaient s'asseoir chaque jour ; c'est de là qu'ils plongeaient dans la mer, et c'est là sans doute qu'ils songeaient à leur beau fleuve, à ce majestueux Saint-Laurent, dont les deux rives ouvertes, comme deux bras gigantesques, livrent passage aux flots de l'Atlantique.

On ne saurait en douter, car le témoignage même de Châteaubriand l'affirme. Excité par l'exemple des hardis navigateurs de sa ville natale, exalté par le spectacle de cette mer aux horizons sans borne qui l'appelait incessamment, tourmenté par l'amour de cette gloire qui ne se rencontre pas dans les chemins battus de la vie, mais dans les routes inexplorées où le génie seul pénètre avec l'audace de sa force, il put se dire un jour : « Je n'ai pas à compléter l'œuvre de Jacques Cartier ; j'arrive trop tard : Champlain m'a devancé, mais je peux faire plus ; tous deux cherchaient le passage aux mers de l'Inde par le nord et ne l'ont pas trouvé ; qui m'empêche de tenter la même entreprise, qui me défend d'espérer plus de succès ? Je veux essayer par terre ce qu'ils ont vainement essayé par mer. » Une fois entrée dans sa tête, cette idée n'en sortit plus. — Pour un cadet de famille, il n'y avait alors que deux carrières : Pèglise ou l'armée ; Châteaubriand fut envoyé à un régiment, mais la destinée voulut que ce régiment fut en garnison à Dieppe ; il retrouva là cet Océan dont l'agitation ne le laissait pas dormir ; chaque vague, en se brisant sur la grève, lui rappelait ses engagements secrets. Sous-lieutenant, comme Napoléon, et à peu près en même temps, il n'eut pas la même confiance en son épée ; mais, assurément, le motif qui entraîna l'un vers l'Orient conduisit l'autre vers l'Amérique. Ils avaient un égal besoin de s'environner du prestige, de l'audace et du merveilleux, pour ouvrir à leur ambition la route de la gloire. Châteaubriand, néanmoins, ne trouva pas le passage du nord, mais il trouva mieux, car ce passage ne serait qu'une découverte géographique, sans utilité possible ; il découvrit une poésie nouvelle dans les œuvres d'une nature qui n'avait encore été observée que par des yeux cupides ; il devint l'hôte des wigwams, il interrogea et fit parler les forêts vierges ; l'Européen aux passions vagues, c'était René, c'était lui ; l'Américain aux passions ardentes et pures, c'était Chactas, et cette figure nouvelle anima, avec celle d'Atala, les plus belles pages du *Génie du Christianisme*.

ADOLPHE DE PUISQUE.

Causeries des Familles.

SCIENCES.

ARCHEOLOGIE CANADIENNE.

Nouvelle note sur les antiquités aborigènes trouvées à Montréal.

(Luc à la Société d'Histoire Naturelle de Montréal.)

Depuis la publication de mon premier mémoire, on a terminé les travaux de déblayement commencés sur le site de l'ancien village sauvage dont je parlais, et maintenant que toute la couche supérieure de sable a été enlevée, le terrain a perdu sa forme et son apparence primitive, et il est peu probable qu'on y fasse plus tard de nouvelles découvertes. Tous les travaux ont été surveillés avec soin dans le cours de l'année dernière; des fouilles spéciales ont été pratiquées aux endroits qui promettaient le plus; nous avons pu ainsi découvrir de nouveaux objets dont plusieurs offrent beaucoup d'intérêt.

M. Murphy, membre de cette société, a contribué à nos recherches, et a réussi à former une collection considérable; je dois à l'obligeance de M. Daub, chargé de surveiller les ouvriers, divers spécimens aussi bien que l'indication de quelques endroits les plus favorables aux fouilles. Dans les faits dernièrement constatés, il n'y a absolument rien qui puisse m'engager à modifier l'opinion que j'émetis dans mon premier article; cet endroit est sans aucun doute le site d'un ancien village sauvage, probablement celui que Cartier désigne sous le nom d'Hochelega. Ces conclusions sont même corroborées par les dernières observations.

Le terrain qui renferme ces restes s'étend de la rue Maunsfield à une ligne tirée un peu à l'ouest de la rue Metcalf, d'un côté, et de l'autre, il commence un peu au sud de *Burnside Place* et se termine à 60 verges environ de la rue Sherbrooke; dans cet espace resserré qui n'exécède pas 2 acres impériaux, 20 squelettes ont été trouvés depuis 12 mois, et les ouvriers assurent que les endroits déblayés les années précédentes en renfermaient une bien plus grande quantité. Nous avons pu constater les places de plusieurs centaines d'anciens foyers et d'au moins 10 à 12 huttes ou cabanes. Dans quelques cas les cabanes semblent avoir été élevés au-dessus d'un cimetière, comme si une génération avait voulu établir sa demeure sur le tombeau d'une autre. L'emplacement de ces habitations, sur quelques points, offre, jusqu'à la profondeur de 3 pieds, une masse noire, saturée de matières carbonisées et remplie d'ossements d'animaux sauvages, de charbon de bois, de poterie et de débris d'ustensiles en os ou en pierre. Cette masse noire paraît en même temps formée de plusieurs couches, comme si on l'avait déposée successivement sur les parties les plus basses du terrain.

L'espace de temps pendant lequel cet emplacement a été habité, se trouve aussi indiqué par l'état de conservation plus ou moins parfait des ossements et des instruments en os; dent un certain nombre, dans les couches inférieures, paraissent certainement plus anciens que ceux qui se trouvent plus près de la surface. La même conclusion peut aussi se tirer de la grande quantité de poteries de différents modèles, et des restes abondants de nourriture animale répandus ensemble dans le terrain décrit plus haut.

Tout cela fait voir que les aborigènes y ont fait un long séjour, et tandis que d'un côté, l'absence complète, sur les points fouillés pour la première fois, d'objets de manufacture européenne, suppose une date qui remonte à la découverte du pays; de l'autre côté, leur présence, dans des circonstances qui empêchent de l'attribuer au bouleversement postérieur de la surface du sol, suffit pour montrer que le village existait encore à l'arrivée des Européens. D'autres faits qui se rapportent à ces différents points ressortiront de l'examen des détails que je vais donner sur les articles trouvés depuis la publication de mon premier mémoire.

Restes humains.—On a encore découvert un grand nombre de crânes; mais plusieurs sont trop fragiles pour être conservés. Leur conformation accuse le même type que ceux qui ont déjà été décrits.

Voici les mesures de cinq crânes qui ont été le mieux conservés:

	No. 4.	No. 5.	No. 6.	No. 7.	No. 8.
Diamètre longitudinal	6½	7	7½	8½	7
“ pariétal	5½	5½	5½	5½	5½
“ frontal	4½	4½	4½	4½	4½
“ vertical	5½	5½	5½	5½	5½
Arche intermastôïde	11½	12	0	14½	12
Ligno intermastôïde	5	5	0	5	0
Arche occipito-frontale	13½	13½	14½	15½	13½
Circconféren. horizontale	19½	20	20½	22	20

Le No. 4 fait partie de la collection de M. Guilbault. Les autres sont en ma possession. Les Nos. 5 et 6 appartiennent à des lettres d'homme et de femme ensevelis ensemble. Ils ont les os très-développés, ce qui n'existe pas chez les autres. Le No. 8 offre une distorsion latérale qui semble avoir partiellement existé pendant la vie; mais qui doit avoir été augmentée par la pression du sol, après la destruction des parties molles. J'étais très-désireux de m'assurer si la mesure des crânes pourrait jeter quelque lumière sur la question de savoir à quelle race sauvage en particulier appartenait ce peuple. Le professeur Wilson a eu la complaisance de me fournir pour cette étude les calculs suivants qui présentent les proportions moyennes d'environ quarante crânes hurons et de trente autres supposés algonquins:

	Huron.	Algonquin.
Longueur	7,37 pouces	7,23 pouces.
Largeur	5,17 “	5,58 “
Hauteur	5,42 “	5,37 “

Les chiffres font voir que le crâne des Algonquins est plus large, mais plus court et moins haut que celui des Hurons. Les dimensions des crânes d'Hochelega, données dans l'article en question, présentent entre elles tant de différence, qu'il est impossible de les comparer à la moyenne donnée plus haut. Les Nos. 3, 4 et 8 approchent beaucoup du type algonquin, les Nos. 6 et 7, du type huron; le No. 7 est remarquable par sa longueur, et, sous ce rapport, il diffère presque complètement du No. 4. Il est possible que le type crânial de la tribu d'Hochelega renferme des différences plus grandes que n'en donnent les moyennes du professeur Wilson, ou que les individus dont nous avons trouvé les restes n'appartiennent pas à une même tribu.

Dans chacune de ces suppositions, il nous aurait fallu un plus grand nombre de crânes pour établir, d'une manière satisfaisante, les points de comparaison; par là, nous aurions pu laisser de côté ceux qui présentent une forme anormale et ceux qui accusent une origine étrangère. Il ne faut pas oublier, non plus, que dans un endroit central, au confluent de deux fleuves, à une époque où Hochelega devait être le point de réunion des différentes tribus qui fuyaient devant les Iroquois et les Hurons, la population devait offrir beaucoup de mélange.

Les remarques qu'on va lire sont tirées d'un article publié par le professeur Wilson dans le *Canadian Journal* du mois de septembre.

Le Dr. Dawson, dans un mémoire plein d'intérêt, publié par le *Canadian Naturalist*, sur les “antiquités aborigènes découvertes récemment dans l'île de Montréal,” nous a donné la description de 3 crânes, l'un de femme et deux d'homme, trouvés au milieu d'ossements humains, au pied de la montagne de Montréal. L'auteur pense, avec beaucoup de raison, que cet endroit a été le site de l'ancien Hochelega, village sauvage visité par Cartier en 1535; mais il s'appuie sur des preuves moins convaincantes pour rapporter ces crânes au type algonquin. Depuis la publication de ce mémoire, mon attention a été attirée par le Dr. Dawson sur deux autres crânes, l'un d'homme et l'autre de femme. Le premier fournit un exemple encore plus frappant de déformation subie après la sépulture; c'est le crâne d'un homme de quarante ans environ; ses dimensions approchent de la mesure moyenne des crânes iroquois et algonquins, mais il présente une distorsion latérale très-marquée, avec une dépression à la partie gauche et un renflement sur la droite.

Le front est aplati et fortement déprimé vers la droite, et ce côté est tellement rejeté en arrière que la partie droite du prolongement annulaire de l'os frontal se trouve près d'un pouce en deça de celui de gauche. Tout le crâne se trouve proportionnellement rejeté du même côté en produisant un grand développement latéral aux protubérances pariétales et une projection irrégulière vers la droite de l'occiput. Le maxillaire droit supérieur et les os sont détachés du crâne; mais le maxillaire gauche et les os nasaux sont à leur place; les derniers accusent le nez développé et prééminent qui caractérise la physionomie du sauvage. Les os du crâne, à une légère exception près, ont conservé leur cohérence quoi qu'ils aient éprouvé une grande distorsion; dans ce cas, toutefois, l'ossification ne s'est produite à aucune des sutures. L'exception que nous venons de mentionner se rapporte au temporal gauche qui a éprouvé un déplacement partiel assez grand pour détacher le bord supérieur de la suture squameuse. Une partie de la base du crâne manque. On ne saurait révoquer en doute que cette distorsion ne doive être attribuée à une cause posthume, quand on met les condyles de la mâchoire inférieure en opposition avec les cavités glénoïdes; on voit alors non-seulement que les dents de devant ne rencontrent pas les dents correspondantes du maxillaire supérieur, mais encore que les deux premières incisives de cette mâchoire

vont frapper contre la première canine droite ; par suite, les autres dents sont tellement en dehors de leur position normale, par rapport à celles de la mâchoire supérieure, qu'il leur aurait été impossible, en occupant la même place pendant la vie, d'opérer la mastication, à laquelle cependant elles ont servi, comme leur apparence usée le fait voir.

Cette grande distorsion devient encore plus apparente lorsqu'on examine le crâne à sa base. L'os a été fracturé, des fragments s'en sont détachés sous la pression, tandis que les os mastoïdes ont été tordus obliquement de sorte que celui de gauche se trouve d'un pouce plus avancé que celui de droite. Les circonstances dans lesquelles le crâne a été trouvé peuvent servir à jeter du jour sur la manière dont cette déformation posthume a été produite. Il était recouvert par un peu moins de deux pieds de terre dont le seul poids n'a pu produire ce changement de forme, et il était complètement rempli du sable fin dans lequel il était enterré. Supposons d'un côté que le corps soit demeuré sous cette légère couche de terre jusqu'à la destruction de tous les tissus de la cervelle et que le sable fin ait rempli le vide de la boîte crânienne ; supposons d'un autre côté qu'au moment où les os étaient encore remplis de la matière animale, et amollis par le sable humide qui les environnait et les enveloppait, il y ait eu une pression considérable exercée à la surface de la tombe, comme par une construction massive ou par l'accumulation soudaine d'une masse pesante, le sable à l'intérieur devait présenter à ce nouveau poids, dont l'action se transmettait presque égale en tous sens, une résistance suffisante pour empêcher l'écrasement du crâne ou la rupture des os, mais non pas assez grande pour les empêcher de céder à la pression de toute la masse. Dans ce cas, le crâne aurait été soumis à une espèce de procédé assez semblable à celui que les Têtes-plates exercent sur la tête de leurs enfants ; le développement anormal qu'ils produisent suppose un grand déplacement de la masse cérébrale ; mais il n'en diminue point, ou presque point, la capacité intérieure. La présence de nombreux restes de pipes, d'armes et d'ustensiles domestiques en poterie et en pierre, prouve suffisamment que cet endroit a été le site d'un village sauvage, en même temps que d'un cimetière ; elle fait voir, par conséquent, la possibilité soit d'une construction, comme celle que nous avons supposée, soit d'une masse quelconque, accumulée sur la tombe, à une époque assez rapprochée de celle de la sépulture pour produire le changement que nous avons décrit plus haut.

C'est à des causes analogues qu'il faut attribuer les cas semblables de déformation posthume : ils sont tellement exceptionnels qu'il est impossible de les regarder comme l'effet de la pression ordinaire du sol.

Un autre crâne, probablement celui d'une femme, trouvé dans le même cimetière et qui est maintenant dans la collection de Mr. Guilbault de Montréal, semble aussi avoir éprouvé un changement artificiel de forme, soit pendant la vie, soit après la sépulture. Les arcades sourcillières sont proéminentes, l'os frontal est rejeté en arrière, mais encore convexe et l'occipital a éprouvé une projection inférieure considérable, qui paraît surtout très-grande, à cause d'un aplatissement général à la région coronale et d'une dépression très-marquée produite immédiatement au dessous de la suture lambdoïdale, résultat probable d'une pression posthume. La conformation anormale de ce crâne paraît par les proportions de l'arcade intermastoiïde qui mesure seulement 11,75, tandis que la mesure moyenne, telle que je l'ai constatée sur 33 crânes algonquins, est de 14,34, et 14,70, telle que constatée sur 36 crânes hurons.

La plupart des crânes découverts ont les dents d'une régularité remarquable, bien que considérablement altérées par l'âge, et souvent tombées pour cause de vétusté. Dans deux cas cependant, constatés chez des personnes qui doivent être mortes jeunes, nous avons trouvé les dents très-irrégulièrement développées. Tous les squelettes complets sont pliés et reposent dans une posture inclinée, au lieu d'être droits, ou bien ils sont couchés sur le côté, la tête ordinairement tournée vers l'occident. On a rencontré quelques crânes, et d'autres os séparés du reste du corps, séparation causée probablement par la charrue ou par les fouilles modernes. Nous signalerons, comme méritant une attention particulière, deux exceptions très-remarquables à la manière dont ces restes humains se sont généralement présentés.

Près de l'un des foyers, à une profondeur de deux pieds, on a découvert, parmi des ossements d'animaux sauvages et des fragments de poterie et de charbon de bois, quelques parties d'une mâchoire humaine qui avait appartenu à un individu fort jeune et qui avait été évidemment brisée ou rongée par des animaux, à une époque très-rapprochée de la mort. Cette circonstance pourrait faire croire que les habitants d'Hochelega se livraient de temps en temps à des actes de cannibalisme, si nous n'y pouvions voir également une preuve de la destruction du village, destruction où il est

probable que la plus grande partie des indigènes, jeunes et vieux, périrent sous les ruines de leurs habitations. Il n'est guère possible, non plus, de trouver dans ce fait une indication des tortures ou indignités qu'on infligeait aux prisonniers de guerre, puisque ces restes ne sont pas ceux d'un adulte ; mais peut-être s'y trouve-t-il quelque rapport avec la coutume indiquée par les objets que nous allons décrire.

Ce sont deux vases, des coupes peut-être, formés de portions de crânes humains. L'un m'a été donné par Mr. Daul, l'autre fait partie de la collection de Mr. Murphy. Tous deux ont été formés d'os pariétaux grossièrement coupés, et polis autour du bord. L'un a un trou rond destiné à recevoir un manche, ou une corde. Ces restes, sans aucun doute, nous montrent la coutume attribuée à plusieurs tribus primitives de l'ancien monde, de se servir des crânes des ennemis tués dans les combats comme de vases pour les usages domestiques. Cette coutume doit-elle être reprochée aux habitants de l'antique Hochelega, ou aux ennemis qui détruisirent cette bourgade ? Voilà une question à laquelle nous ne saurions répondre avec certitude, et il n'est peut-être pas mal de laisser le bénéfice du doute à ceux qui accueillirent Jacques-Cartier avec tant d'hospitalité.

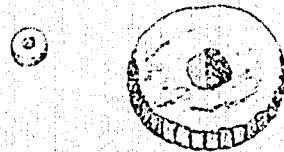


Fig. 1.

Fig. 2.

2. Grains de porcelaine ou Wampum. On n'a trouvé qu'un échantillon du coquillage wampum ou "Esurgny" comme l'appelle Cartier. Nous le représentons, Fig. 1 ; il est petit, bien formé, provenant, selon toute apparence, du coquillage perlé, d'une *Unio*, probablement *Unio ventricosus*. Les grains, par leur petitesse et l'habileté qu'il fallait pour les travailler, doivent avoir été d'un très-grand prix, et d'un autre côté, le vil état de perle dont ils brillaient leur donnait plus de magnificence qu'on n'en trouve dans le wampum des Indiens de la côte. Si ce seul échantillon représente réellement les grains auxquels Cartier fait allusion, il est d'accord avec le rapport où ce navigateur nous apprend que la matière de ces grains était tirée du fleuve ; mais il n'explique pas le récit curieux qu'il fait de la manière dont on l'en tirait.

Nous avons trouvé, M. Murphy et moi, beaucoup d'échantillons de disques de terre cuite, grossièrement ornés et perforés au centre comme dans la Fig. 2. Ils semblent avoir été d'une espèce plus commune et moins coûteuse que le wampum.

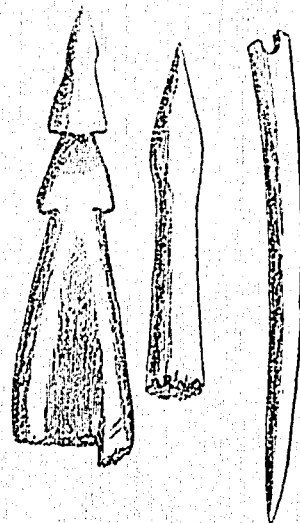


Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

3. Ustensiles d'os.—Ils sont en très-grand nombre et de formes diversos. La Fig. 3 représente la pointe d'une lance de poisson

barbelé; La Fig. 4 peut avoir été la pointe d'une lance ou celle d'une flèche, et la Fig. 5 représente une aiguille en os. On a trouvé une grande quantité d'objets pointus, qui sont peut-être des dagues, des têtes de lances des épinglettes; quelques-uns avaient une forme très-élégante, mais sans aucune ornementation de sculpture. Les estampilles en os pour l'impression de modèles sur la poterie ne sont pas rares; nous avons aussi découvert une foule d'objets d'un usage inconnu, formés des os des pieds de quadrupèdes; ils étaient aplatis d'un côté, creusés en dedans d'une manière particulière et percés d'un petit trou à l'une des extrémités. Ce peuple, paraît-il, faisait grand usage des os pour la fabrication de divers ustensiles, et l'élégance avec laquelle ces ustensiles ont été formés et peints fait honneur à des ouvriers qui manquaient d'instruments métalliques.

4. Pipes.—C'est sur ces objets de leur art, plus que sur tous les autres que les potiers sauvages ont exercé leur goût et leur habileté.

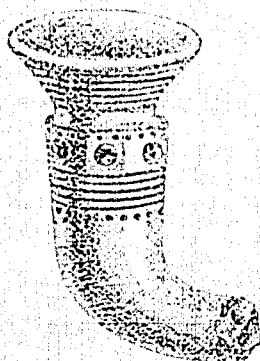


Fig. 6.

Beaucoup de ces pipes ont la forme simple et élégante dont le modèle est représenté dans mon premier article. D'autres sont entourées de bandes ou anneaux très-réguliers relevés par des empreintes de forme ronde. (Fig. 6). L'une a une tige carrée, ornée de lignes légères et transversales. Dans une autre, on a grossièrement tenté de tracer une figure d'homme sur le devant de la tête. La plus travaillée de toutes, bien qu'elle ne soit peut-être pas du meilleur goût, se trouve dans la collection de Mr. Murphy. Elle est représentée par la Fig. 7, qui nous en donne une vue de profil, de la moitié de la grosseur réelle. La partie antérieure, qui n'est pas représentée, est large et plate; elle porte une figure d'homme grossièrement faite, et entourée d'une espèce d'aurole composée de dentelures rectangulaires, disposées en rangées consécutives. Comme unique échantillon d'une pipe de pierre, nous avons un petit fragment d'une tige fait d'une serpentine, qui ressemble à celle du "Calumet" sur l'Ottawa.

5. Vaisselle de terre.—Nous en avons recueilli de nombreux débris: ils accusent tous la même manière que ceux qui ont déjà été représentés, et, quoiqu'ils offrent de grandes variétés dans les détails, ils peuvent être rapportés à la forme *corbelle* (1), et à la forme *épi de blé* (2). Dans ceux dont l'exécution a été plus soignée, les lignes d'ornementation ne sont pas de simples déchirures; elles forment une suite d'impressions faites à l'aide d'un instrument aigu, ce qui produit un effet très-riche. Quelques spécimens qui ont été trouvés plus récemment ont, contre l'ordinaire, les parois minces et d'une matière très-fine, tandis que les autres sont forts et épais, d'une matière grossière et légèrement cuite. Plusieurs de ces ustensiles ont l'ouverture carrée; les coins sont renforcés et vont s'élargissant; ce qui devait sans doute présenter plus de facilité pour les saisir ou les suspendre sur le feu. Dans un cas, Mr. Murphy a trouvé ce coin façonné en manière de tête humaine, Fig. 8; cette figure, quoique grossière, laisse apercevoir un certain goût artistique dans le dessin. Le vase dont elle faisait partie a dû servir aux usages culinaires, car elle est encore incrustée des restes carbonisés des végétaux qui entraient dans le potage.

6. Ustensiles en pierre.—Ce sont des ciseaux de la forme ordinaire, en pierre verte et en gneiss; des maillets dont quelques-uns ont une espèce de rainure pour recevoir un manche, et les autres, pour être employés à la main nue, sont arrondis comme ceux que nous voyons représentés sur les monuments égyptiens; et des pierres plates qui servaient à étreindre le pain ou à préparer les peaux.

Il y a aussi une grande quantité de pierres qui ont éprouvé l'action du feu, peut-être ont-elles servi aux sauvages à faire cuire leur pain de blé-d'Inde.

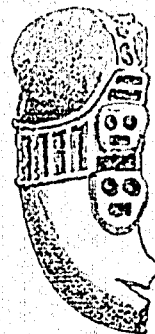


Fig. 7.

7. Objets métalliques.—Parmi le petit nombre d'objets de ce genre, trouvés dans des circonstances qui empêchent d'attribuer leur présence à un simple accident, les plus intéressants sont: un petit couteau ressemblant à un scalpel; un clou sans tête, arrondi et affilé à la pointe; un petit morceau rectangulaire d'une plaque de cuivre qui paraît avoir été détachée d'une masse plus considérable à l'aide d'un ciseau en pierre ou de quelque autre instrument.



Fig. 8.

8. Restes de nourriture.—Le menu des repas de l'ancien Hochelaga semble avoir compris tous les mammifères sauvages du pays et en même temps un assez grand nombre d'oiseaux et de poissons; mais on y voit aussi figurer le castor qui domine de beaucoup, et de nombreux restes d'ours, surtout la mâchoire inférieure. J'ai parlé dans mon précédent article de grains de blé-d'Inde: il s'en rencontre beaucoup dans un endroit qui vient d'être fouillé et où abondent les débris de poterie: ces grains semblent appartenir à l'espèce commune qui est encore cultivée dans ce pays. A la même place, j'ai trouvé une fève qui paraît être la *Phaseolus vulgaris*; ce qui fait voir que cette plante était cultivée aussi bien que le blé. Les grains de blé et les fèves qui se sont conservés sont ceux qui ont été carbonisés accidentellement dans les foyers: ils sont parfaitement noirs et très-friables. Dans un endroit, on a trouvé une grande quantité de glands rôtis: ce fruit servait probablement de nourriture dans les temps de disette. Les noyaux de prunes sauvages sont très-communs, et Mr. Murphy a trouvé des noix d'écus.

Les collections des différents objets dont nous avons parlé dans ce mémoire seront déposées dans les musées de la Société d'Histoire Naturelle et du collège McGill, afin que nous puissions conserver ces restes fragiles de l'ait grossier et de la vie simple de ceux qui nous ont précédés sur le sol de Montréal, peuple infortuné dont le nom comme la race s'est éteint prématurément; aujourd'hui, heureusement, il est préservé de l'oubli par le souvenir de son hospitalité et de sa bonté envers le vieux voyageur français, et par les témoignages qui viennent d'une manière si inespérée confirmer la véracité de Jacques Cartier.

Dans le rapport du *Smithsonian Institution* de 1856, il y a une

(1) Fig. 7. *Journal de l'Instruction Publique*, vol 5, p. 27.

(2) Fig. 10. *Journal de l'Instruction Publique*, vol. 5. p. 27.

notice de Mr. Guest sur les restes du village sauvage situé près de Prescott C. O., et il est très-intéressant d'observer la similitude de détails qu'il y a entre ces restes et ceux trouvés ici à Montréal. (Le village de Prescott semblerait par les dimensions des arbres qu'on assure s'être élevés sur leur emplacement, avoir été abandonné avant la découverte du Canada.) Ils méritent qu'on y fasse de nouvelles recherches, dans le but, surtout, de s'assurer s'ils appartenaient aux Hurons ou à une population de même origine que celle d'Hochelega.

J. W. DAWSON.
Canadian Naturalist.

EDUCATION.

Conseils aux Instituteurs.

XX.

SENTIMENTS QU'IL FAUT INSPIRER AUX ENFANTS.

Par vos leçons, par vos exemples, par mille moyens variés que vous suggérera votre zèle, vous inspirerez aux enfants le zèle pour la vérité et l'horreur du mensonge; vous fortifierez en eux l'amour de l'ordre, de l'économie, du travail, en un mot, tous les sentiments louables et toutes les habitudes honnêtes.

Tâchez de les former à ces manières douces et polies dont ils ne trouvent peut-être pas toujours le modèle au sein de leurs familles, et que vous seul pouvez leur donner.

On conçoit toujours une opinion favorable de l'instituteur, lorsqu'en entrant dans une petite ville ou dans un village on voit les enfants jouer ensemble sans cris et sans dispute, lorsqu'ils saluent l'étranger qui s'approche d'eux, qu'ils répondent avec complaisance à ses questions et qu'ils s'empresent à lui servir de guide. Mais quand l'étranger, en arrivant, ne rencontre que des enfants grossiers, brutaux, farouches, qui s'enfuient à son approche, ou qui l'entourent avec une curiosité insolente, peut-il croire que leur éducation ait été soignée?

Je ne vous dis pas, d'accoutumer seulement vos élèves à être polis: des manières agréables peuvent n'être qu'une apparence trompeuse; ce que je vous demande, c'est de leur inspirer ces généreux sentiments de bienveillance dont la politesse est le signe.

Que cette bienveillance ait surtout pour objet leurs jeunes camarades: Faites-leur considérer comme une lâcheté l'abus de la force physique, et comme une lâcheté non moins coupable l'abus de la supériorité intellectuelle. Flétrissez de toute votre indignation et celui qui frappera un camarade plus faible, et celui qui raillera un émule inhabile. Ne souffrez jamais que les défauts corporels ou le manque d'intelligence soient un objet de moquerie. Ne souffrez même de moquerie pour quelque cause que ce soit, à moins que vous ne voyiez les enfants portés à tourner le vice en ridicule, heureuse disposition dont il faudra profiter, mais qui est bien rare.

Afin de maintenir entre vos élèves cette précieuse harmonie, gardez-vous avec soin de tout ce qui pourrait la troubler. Fermez l'oreille aux délations réciproques. Accueillez une plainte juste, c'est votre devoir; un enfant maltraité doit trouver en vous son appui. Mais, excepté les cas où l'on a recours à votre justice, résignez-vous plutôt à ignorer ce que vous désirez savoir, que d'en devoir la connaissance à ces rapports qui portent un caractère d'espionnage, et qui répandent dans une école la défiance et le trouble. N'ayez jamais recours à ce triste moyen, à moins cependant qu'il ne s'agisse de quelque action contraire à la probité ou aux mœurs; votre conscience, dans ce cas, vous inspirera ce que vous devez faire.

Autant vos élèves auront de bienveillance pour leurs égaux, autant ils devront montrer de respect à toutes les personnes que l'âge, la position sociale ou toute autre circonstance place au dessus d'eux. Insistez sur ce point, plus important que vous ne sauriez croire. Ne vous contentez pas de leur prescrire des démonstrations extérieures; faites en sorte que le sentiment du respect s'enracine profondément dans leur cœur.

Quelques-uns de vos élèves deviendront probablement, grâce à vos soins, plus instruits que leurs parents. S'ils ont l'air de s'apercevoir de cette petite supériorité; si, lorsqu'on a besoin de leurs services, ils les rendent avec une sorte de condescendance dédaigneuse; si une faute contre la langue ou contre l'usage fait naître sur leurs lèvres un sourire moqueur, ils ont acheté l'instruction trop cher: mieux vaudrait qu'ils n'eussent rien appris.

Ce n'est pas sous votre direction que de tels résultats sont à redouter. Vous entretenez avec soin dans le cœur de vos élèves le respect le plus profond pour leurs parents, l'attachement le plus tendre pour leur famille. Vous leur apprenez en même temps à aimer avec dévouement la patrie, cette grande famille, dans laquelle toutes les familles particulières se confondent.

La loi, c'est encore la patrie; c'est la volonté du pays, exprimée par ceux qui le représentent. Le respect pour la loi et pour les magistrats, organes de la loi, doit être de bonne heure si fortement inculqué à l'enfance, qu'il devienne pour elle comme une seconde nature. L'éducation doit être infatigable pour arriver à la réalisation de ce vœu: il n'est pas d'instituteur qui, en y coopérant par ses leçons et par ses exemples, ne puisse, si humble que soit sa position, bien mériter de son pays.

Dans les campagnes, le succès sera facile. Mais si votre école est placée dans une ville, de nombreux obstacles entraveront votre coopération à cette œuvre sainte. Quelques-uns de vos élèves auront été peut-être bien mal préparés à cet enseignement patriotique et moral. On leur a appris à détester ce que vous leur dites d'honorer et de bénir. Les rugissements de l'émeute ont retenti à leurs oreilles; ils ont vu passer dans les rues les saturnales du désordre; ils grandissent au milieu d'une fermentation incessante, entourés d'hommes qui imputent aux institutions politiques et à l'ordre social le malaise, résultat nécessaire de leurs propres vices. Ils ont sucé avec le lait le poison des fausses doctrines et des habitudes perverses.

Prodiguez à ces jeunes infortunés les soins les plus assidus et les plus tendres. Que leurs esprits, si agités dans la maison et dans la rue, se reposent dans le calme de l'école. Purifiez leurs yeux par le spectacle de l'ordre, leurs oreilles par de sages paroles, leur âme par de douces émotions. Grâce à vous, leurs cœurs s'ouvriront insensiblement à l'amour de la morale et des lois.

Cette réaction salutaire se propagera même peut-être jusqu'à leurs familles. Oui, il y a des exemples de parents abandonnés à toute sorte de désordres, pour qui une jeune fille pieuse, un jeune fils plein de sagesse et de douceur, a été un ange de paix, qui les a reconciliés avec la société et avec eux-mêmes. La vertu, dans l'enfant que l'on aime, a un attrait si puissant et si doux! Il est si cruel pour un père de rougir aux yeux de son fils!...

Je ne sais quel est le plus heureux, ou de l'enfant qui a répandu ainsi dans sa famille les consolations de la vertu, ou du maître à qui cet enfant est redevable d'un tel bonheur.

TH. II. BARRAU.

De la Calligraphie.

IV.

DES MOYENS A EMPLOYER POUR RÉGULARISER L'ÉCRITURE.

(Suite.)

Pour s'assurer du degré de bonté d'une méthode quelconque, il convient de l'examiner avec le plus grand soin sous le triple rapport du plan, de la marche des leçons et des procédés. C'est ce qui se fait généralement, excepté cependant pour les procédés qui ne sont que rarement l'objet d'une étude sérieuse. De là aussi pour plus d'un instituteur et d'une institutrice des déceptions inattendues, et, par suite, très-pénibles; car ils n'obtiennent pas toujours, pour prix de leurs soins persévérants, les résultats qu'ils espéraient.

Les procédés doivent donc être aussi étudiés avec attention et réflexion, de même que toutes les autres parties de la méthode. Quand ils sont logiques et sûrs, ce sont autant de moyens qui aident les élèves à comprendre les choses qui leur sont enseignées, et qui secondent puissamment les efforts du maître.

Comment, en lecture, par exemple, parviendrait-on, sans le secours de procédés convenables, à graver facilement et vite dans l'esprit et la mémoire des enfants, si distraits dans le jeune âge, la forme et le nom seulement des vingt-cinq lettres de l'alphabet?

Comment, en calcul, réussirait-on, sans l'aide d'objets matériels, sans des moyens qui parlent à l'intelligence en même temps qu'aux yeux, à rendre compréhensible pour les commençants la formation des nombres, ainsi que leur représentation par des mots et des chiffres?

Comment encore, sans une répétition sagement entendue, en un mot, sans certains procédés, pourrait-on parvenir à mettre dans la mémoire d'enfants, souvent peu intelligents ou appliqués, les milliers de mots usuels que renferme notre langue, quand rien ne rappelle à l'esprit l'orthographe si bizarre et si difficile de la plupart d'entre eux?

L'écriture aussi réclame, bien qu'on paraisse généralement en douter, le secours de nombreux procédés, d'autant plus qu'il ne suffit pas, tout instituteur le sait, que l'esprit conçoive la forme des lettres; mais qu'il faut encore, avant tout, que la main puisse la donner. C'est seulement là que se trouve la difficulté qui, trop souvent, fait le désespoir même des élèves-maîtres ayant du goût et des dispositions pour la calligraphie.

Aussi une méthode ne réunit-elle pas toutes les conditions de succès, si elle n'offre un ensemble de procédés propres à alléger la tâche du maître, et à faciliter le progrès de tous les élèves, quels que puissent être la faiblesse d'intelligence de quelques-uns, et le peu d'adresse de quelques autres.

Mais si toutes les méthodes de lecture, de calcul et d'orthographe ne contiennent pas toujours des procédés dont l'utilité soit sanctionnée par les résultats obtenus dans les écoles, il n'est point de méthode cependant où ne se trouvent au moins quelques procédés généraux, surtout si les auteurs sont des hommes voués à l'enseignement, et non moins éclairés par l'expérience qu'instruits par l'étude approfondie de la matière traitée.

Les méthodes d'écriture seules laissent le plus à désirer sous le rapport des procédés. Il est vrai que, contrairement aux autres méthodes, elles doivent présenter deux sortes de procédés: les uns destinés à faciliter l'exécution, et les autres ayant pour but spécial de régulariser l'écriture, c'est-à-dire de rectifier les défauts de forme si communs aux commençants. De là, grande complication dans les difficultés; car pour trouver et donner les divers procédés nécessaires pour assurer à la fois la bonté de l'exécution et la beauté de la forme, il faut plus que savoir bien écrire. Il faut avoir étudié les enfants avec sollicitude et dans leurs instincts et dans leurs dispositions naturelles, non pas quelques enfants favorisés par la nature et qu'aucune difficulté n'arrête, — l'épreuve ne serait pas concluante; — mais de nombreux enfants d'adresse et d'intelligence différentes, comme ceux qu'on rencontre dans les écoles primaires. Il faut surtout les avoir observés attentivement à l'œuvre, exécutant sur l'ardoise et sur le papier les diverses formes de lettres, et c'est ce que n'ont pu faire les auteurs d'ouvrages calligraphiques, étrangers à l'enseignement. Ce n'est cependant que par l'observation et l'étude des faits qu'on acquiert: 1^o la connaissance exacte des difficultés que présente l'écriture à une jeune et faible intelligence, à une main novice et tremblante; 2^o le sentiment d'un ordre progressif de travail. La réflexion, secondée par le désir du progrès, peut ensuite suggérer à tout auteur zélé les procédés nécessaires pour lever les difficultés qui doivent embarrasser maîtres et élèves.

Par des exercices bien gradués, l'exécution des divers caractères devient bientôt facile à tout élève, pour peu qu'on le fasse écrire, dans de bonnes conditions, une ou deux fois par jour; mais il n'en

est pas tout à fait de même de la forme, qui ne s'améliore et ne se régularise que beaucoup plus lentement. En effet, tous les enfants, les adultes même, en cherchant à imiter certains traits, certaines lettres, tombent pendant longtemps dans une foule de défauts, plus ou moins étranges, provenant, chez les uns, du peu de sûreté de la main, et chez les autres, de la petitesse, de la faiblesse, et aussi quelquefois de la raideur des doigts.

Pour corriger les défauts, dans la forme graphique, il ne suffit pas toujours, ainsi que le pensent beaucoup de personnes judicieuses, de rappeler les élèves à l'observation des principes, de la vraie position du corps et de la bonne tenue de la main et de la plume; il faut encore souvent, outre cela, prendre l'œil et la main par leur défaut, employer momentanément des principes forcés, c'est-à-dire demander quelquefois aux élèves, afin qu'ils arrivent plus sûrement à faire bien, d'exagérer, dans un sens opposé, tel trait, tel élément. Ainsi, les élèves qui ont une disposition à faire les dernières lettres d'un groupe ou d'un mot plus petites que les premières, ne devront pas seulement pour donner à toutes la même hauteur, se guider sur la dernière qu'ils ont tracée; mais encore riser la lettre qu'ils font, un peu plus haut que celles qu'ils viennent d'exécuter. Sans l'habitude de cette précaution, il serait impossible aux élèves, même aux calligraphes, de faire encore d'une hauteur égale tous les mots d'une ligne, surtout les derniers, à cause de l'obliquité du coup-d'aile.

On ne fera également disparaître le tron de *rondeur* dans les lettres *c, o, a, q, g, d, e*, défaut si général qu'il se remarque souvent dans les bonnes écritures, qu'en obligeant les élèves à donner à ces lettres, chaque fois que le besoin s'en fait sentir, une forme même trop *ovale*, surtout au *c*, qui sert à la formation des six autres.

Pour obtenir ce résultat, il suffira aux élèves, si ces lettres sont précédées d'un trait ascendant, 1^o de pencher beaucoup plus ce trait (il peut avoir, dans la moyenne écriture, la pente de la diagonale du carré, et plus encore dans la *fino*); 2^o de descendre le corps du *c* sur ledit trait presque sur la ligne au crayon; 3^o de pen arrondir cette lettre du bas; 4^o et d'en remonter la liaison obliquement et sans la courber pour ainsi dire, surtout dans les lettres *a, q, g, d*. Ces lettres, pour s'exécuter en une fois, de même que toutes les autres, doivent être formées non d'un *O*, ainsi que cela se pratique généralement au préjudice de la sûreté et de la rapidité de l'exécution, mais d'un *C*, en remontant la liaison par le bouton, afin de faciliter la seconde partie de l'*a*, etc., comme le fait pour la première partie le trait ascendant dont il est question plus haut.

Si les élèves font les lettres *m, n*, trop *larges* ou trop *étroites*, on devra leur demander de faire sortir momentanément la liaison du second jambage, non plus, selon la règle, vers le milieu de la hauteur du premier; mais plus haut, s'ils doivent donner à ces lettres moins de largeur, et plus bas, s'ils doivent leur en donner davantage.

Un défaut dans lequel tombent fréquemment même les meilleurs élèves, c'est, dans l'écriture à main posée aussi bien que dans l'écriture courante, de ne pas donner aux boucles assez de hauteur ni aux queues assez de longueur, ou bien de les faire inégales, quant aux proportions; dans ce cas, il suffit rarement de leur rappeler que les boucles et les queues doivent avoir tant ou tant de corps; il est presque toujours nécessaire de leur faire exécuter quelques pages où se trouvent tracées au-dessus et au-dessous du corps d'écriture, à la distance voulue, des lignes parallèles auxquelles tout élève doit faire aboutir l'extrémité de chaque boucle ou de chaque queue.

Si les élèves arrondissent trop du bas les lettres *t, i, u*, ainsi que celles où se trouve le second élément du *n* (*n*), on ne corrigera ce défaut que par le défaut contraire. C'est toujours, quand il s'agit d'une réforme de ce genre, le remède dont le succès est le plus sûr.

L'inclinaison de droite à gauche est, pour tous les commençants, fort pénible, parce qu'elle exige un mouvement qui ne leur est ni habituel ni facile. C'est pour cela que pendant longtemps ils ne parviennent que difficilement à faire prendre à leur main la direction qu'ils veulent lui donner. Aussi, conseillerai-je, avant toute chose, pour obtenir des écritures d'une pente convenable, de permettre aux élèves d'incliner leur papier de gauche à droite, de manière que le bras et le cahier puissent être dans la même direction. Cette position, qui, du reste, est la seule naturelle et commode, peut plus que tout autre moyen mécanique, qu'il faut tôt ou tard abandonner, favoriser la pente de l'écriture à toute espèce de main.

Si, pour une cause quelconque, un élève a une écriture *lourde, décousue*, et, par suite, *droite*, on lui fera copier, pendant plusieurs leçons, des mots, d'abord d'une syllabe, puis de deux, de trois syllabes, mais pouvant tous s'exécuter en une fois sans qu'il soit obligé de lever la plume. Si l'on veille à ce qu'il trace ces mots

progressivement plus vite, il aura nécessairement, après quelques pages de cet exercice, surtout s'il y apporte l'attention voulue, une écriture à la fois *légère* et plus *rapide*, *liée* et plus *penchée*.

Des mots gradués comme je viens de l'indiquer, commençant par chacune des lettres de l'alphabet, et répétés chacun sur toute une ligne, constituent également un excellent exercice qui peut être demandé avec avantage, de temps en temps, comme composition, aux élèves avancés capables de trouver ces mots, ainsi qu'aux adultes, principalement quand on les prépare à l'écriture expéditive.

L'écartement des lettres d'un même mot dépend des liaisons plus ou moins avancées vers la droite. Si donc l'écriture d'un élève est trop serrée, on exigera que pendant un certain temps, il en écarte les lettres, même d'une manière graduellement exagérée, en détachant, pour cela, fortement toute liaison du corps de chaque lettre, ce qui n'exige qu'un léger effort de la volonté.

Quatre mots seulement, s'exécutant sans reprise, peuvent suffire pour opérer la réforme désirée, surtout si les élèves écrivent chaque mot soit sur une bande de papier détachée, soit sur leur cahier, dans une colonne distincte, d'une largeur double à peu près de l'étendue vraie des mots, et si l'on a soin que chacun de ces mots soit répété successivement un certain nombre de fois et ait toujours une demi-lettre environ de plus de longueur, jusqu'à ce qu'il touche les deux extrémités de la bande ou de la colonne du cahier.

Pour corriger le défaut contraire, on a recours au moyen opposé. Un point important, c'est que les mots nécessaires pour tout exercice destiné à améliorer la forme irrégulière des lettres, à perfectionner les écritures défectueuses, soient toujours tracés convenablement, devant les élèves, sur le tableau noir, et que le but de ces exercices leur soit expliqué oralement.

C'est, en général, par de tels procédés que tout instituteur peut espérer rendre ses leçons réellement profitables à tous ses élèves, en donnant à chacun une écriture sinon élégante, ce qui n'est pas toujours possible, ni même nécessaire, mais au moins *régulière* et *lisible*. Toutefois, je crois devoir prévenir mes collègues que pour corriger certains défauts de forme, les meilleurs moyens ne suffisent souvent pas ; qu'il faut encore, pour y parvenir sûrement, connaître les causes de ces défauts ; heureusement, on les trouve aisément en surveillant attentivement les élèves pendant qu'ils écrivent, particulièrement sous le rapport de la position du corps, de la tenue de la main et des doigts, et encore de celle de la plume.

QUESTION.

DOIT-ON FAIRE ÉCRIRE LES ENFANTS ENTRE DEUX LIGNES OU SEULEMENT SUR UNE LIGNE ?

REPONSE.

Il n'est avantageux, sous aucun rapport, de faire écrire, dans le principe, les enfants *entre deux lignes*, ni même les adultes ; car ce procédé, bien qu'il soit encore beaucoup suivi, présente deux grands inconvénients : lo il n'exerce ni convenablement ni suffisamment le *coup-d'œil*, et la preuve, c'est que tous les élèves, à très-peu près, font de petites et de grandes lettres, et acquièrent par suite une écriture des plus inégales, même pendant très-long-temps ; il comprime la liberté des mouvements, et prive ainsi la main d'assurance et de hardiesse, conditions sans lesquelles il n'est cependant pas d'écriture aisée et régulière possible.

D'un autre côté, le résultat final des leçons d'écriture devant être l'*expéditive*, il faut, pour atteindre sûrement et au plus tôt ce résultat si désirable, non seulement suivre la marche qui peut le favoriser, mais encore employer les procédés qui doivent l'assurer. Or, l'écriture de cinq millimètres et au-dessous ne s'écrit ordinairement que sur une ligne ; de plus, les élèves de la classe la plus avancée, c'est-à-dire ceux qui ont des dispositions et du goût pour la Calligraphie, sont généralement exercés à exécuter l'écriture courante sans ligne aucune : il est, en effet, très-utile, nécessaire même, de compléter de la sorte les dernières leçons à ces élèves, si l'on veut qu'ils puissent un jour écrire facilement et droit sans transparent ni papier réglé.

L'élève qui a été habitué, dès les premières leçons, à tracer toutes les lettres en une fois et à les lier entre elles ; qui, de plus, a été exercé, en écrivant sur une ligne, à les faire égales, est évidemment préparé de la manière la plus avantageuse à l'*expéditive*, la seule écriture réellement utile, la seule, par conséquent, qu'il lui importe de posséder.

Frappées des résultats qu'on obtient en procédant ainsi, des personnes éclairées et amies sincères de l'instruction, ont même cru qu'il serait possible, sinon de hâter, du moins de favoriser davantage encore les progrès, en faisant écrire les élèves sans le secours d'aucun tracé ; mais l'expérience n'a point sanctionné cette opinion. Il devait en être ainsi ; car lorsque des mains fortes et exercées ne

peuvent exécuter une ligne sans aller, soit en montant soit en descendant, comment espérer que des mains novices, faibles et tremblantes, puissent faire mieux ?

Un enfant qui commence à marcher peut n'avoir pas besoin d'être tenu par deux mains ; mais il est toujours nécessaire, tant que cet enfant chancelle, qu'il soit tenu par une main qui le soutienne, d'abord pour empêcher l'hésitation qui nuirait à ses progrès, ensuite pour prévenir les chutes.

L'élève qui commence à écrire demande à être aidé et dirigé d'une manière à peu près analogue.

En résumé, s'il n'est favorable ni à la main, ni à l'œil, ni à l'exécution, que les élèves écrivent *entre deux lignes*, il ne peut qu'être avantageux de les faire écrire de préférence sur une ligne dans le commencement.

J. TAULET.

(Conférences sur l'Écriture.)

EXERCICE POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES.

EXERCICE DE GRAMMAIRE.

Verbes impersonnels.

DICTIONNAIRE. La chasse, on le sait, est prohibée, et l'introduction comme le colportage du gibier sont interdits ; mais le fruit défendu est toujours plein d'attraits ; aussi les gens de la campagne qui connaissent le cœur humain et les appétits délicats de l'habitant des villes ont-ils recours à toutes les ruses possibles pour introduire lièvres et perdrix.

Dans une commune des environs de Paris, on connaissait un pourvoyeur habile, et qui jusqu'à ce jour avait défié les meilleurs surveillants. Il vient, à ce qu'il paraît, d'être pris en flagrant délit ; heureusement le corps de délit n'avait pas encore franchi le seuil de sa porte, et ce fut à l'intérieur de son domicile que l'on reconnut sa fraude.

Plusieurs lapins de choux habilement dépouillés de leurs fourrures avaient permis au spéculateur d'avoir un magasin de vêtements tout faits pour déguiser des lièvres de la plus belle espèce. Chaque jour on le voyait s'acheminer vers la capitale portant avec lui du gibier qui cachait sa nature sauvage sous l'apparence de la civilisation.

Hier, au moment où il allait quitter son domicile, un de ses amis qui se trouvait chez lui lui dit en plaisantant : « Tu ne sais, François, on prétend que tes lapins de choux sont des lièvres. » Le paysan chercha à faire bonne contenance, mais, à son trouble, on reconnaît facilement que l'ami a touché juste ; aussi ce dernier, continuant sa plaisanterie, veut visiter un de ces animaux.

François se fâche et une discussion s'engage ; les curieux se rassemblent, et, dans la crainte de l'intervention de l'autorité, il juge plus prudent d'avouer le fait. Son commerce consistait à introduire des lièvres, dont il coupait les oreilles et le bout des pattes, dans des peaux de lapins ; ainsi déguisé, le gibier bravait la police et les employés de l'octroi.

Comme François cherchait à faire disparaître deux chats-huants, on s'en empara, et, après un examen sérieux, on reconnut que le plumage de l'oiseau de la nuit cachait de superbes perdrix.

Exercices.

Y a-t-il des verbes impersonnels dans le premier paragraphe de cette diétie ?—Non, tous les verbes ont des sujets personnels et sont à la troisième personne comme se rapportant à ces sujets.

Pourquoi on le sait n'est-il pas un verbe impersonnel ?—Parce qu'un verbe impersonnel n'admet jamais devant lui que le pronom *il*, ne se rapportant à aucun nom, comme *il faut*, *il pleut*. On n'est pas un pronom, c'est un nom général de personne ; il ne peut donc former un verbe impersonnel.

Pourrait-on faire un verbe impersonnel du verbe *sont interdits* en changeant la forme, mais non le sens de la phrase où il entre ?—Oui on peut mettre : *il est interdit* d'introduire ou de colporter le gibier.

Y a-t-il des verbes impersonnels dans le second aliéna ?—Il y en a un seul dans *à ce qu'il paraît*.

Montrez que dans *il vient*, *à ce qu'il paraît*, *d'être pris*, *il paraît* est impersonnel, tandis que *il vient* ne l'est pas.—D'abord *il vient* n'est pas impersonnel puisque *il* se rapporte à *paysan*. *Il vient d'être pris* c'est-à-dire *le paysan vient d'être pris* ; si on lui parlait, on dirait *tu viens d'être pris* ; ce verbe est donc personnel et à la troisième personne du singulier. Il n'en est pas de même de

il paraît. On dit *il paraît* comme *il semble, il est vrai, il est certain.* Ici on ne peut pas mettre de nom à la place de *il.* C'est donc un verbe impersonnel.

Donnez-uns les temps composés.—*il a paru, il avait paru, il eut paru, il aura paru, il aurait paru, qu'il ait paru, qu'il eût paru.*

Si l'on disait, en parlant du soleil, *il paraît* en ce temps-ci à quatre heures du matin, *il paraît* serait-il encore impersonnel?—Non, parce que *il* représenterait ici le soleil.

Y a-t-il quelque verbe impersonnel dans le troisième paragraphe?—Non, mais il y en a un qui peut devenir impersonnel en le mettant au passif; c'est *permettre*, on dit *il est permis, il était permis, etc.*

Y a-t-il dans le quatrième alinéa des verbes impersonnels ou qui puissent le devenir?—Il n'y a que le verbe *se trouver* qui est ici personnel, mais qui deviendrait impersonnel dans la phrase: *Il s'est trouvé que vous aviez raison.*

Quel auxiliaire employez-vous dans ce parfait?—L'emploi l'auxiliaire *être*, parce que c'est un impersonnel réfléchi, et que les temps composés s'y forment avec cet auxiliaire.

Donnez ces temps composés:—*Il s'est trouvé, il s'était trouvé, il se fut trouvé, il se sera trouvé, il se serait trouvé, qu'il se soit trouvé, qu'il se fût trouvé.*

Tournez le cinquième alinéa de manière à y mettre quelques verbes impersonnels.—François se fâche; *il s'engage* une discussion; *il se ramasse* des curieux, et dans la crainte de l'intervention de l'autorité, *il est jugé prudent* d'avouer le fait.

Quels sont les verbes du dernier paragraphe?—Ce sont: *cherchait, faire, disparaître, s'en empara, on reconnut, cachait.*

Dites les temps, la personne et le sujet des verbes mis à des temps personnels.—*Cherchait*, troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif, se rapporte à *François.* *S'en empara*, troisième personne du présent de l'indicatif de *s'emparer*, se rapporte à son sujet *on*; *reconnut*, troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, se rapporte à son sujet *on.*

Composition grammaticale.

Substituez dans le sujet suivant les participes convenables aux infinitifs des verbes qui s'y trouvent écrits en italique.

La rue de la Barillerie a été nagnère l'objet d'importer améliorations. Son pavé bituminer, très-glisser surtout en temps de pluie, occasionnait de fréquents accidents, des ouvriers nombreux ont été occuper à la remplacer par une chaussée madacamisier.

La rue de la Barillerie est une des plus anciennes voies de Paris. Elle exista du moment où le grand et le petit pont furent construire, où fut élever un palais pour le gouvernement de Lutèce, où le commerce exigea plus de relations entre les deux rives de la Seine. Cette rue était une voie romaine, quoique son élargissement n'ait eu lieu qu'en 1703. Son nom de *Barillerie* témoigne assez qu'elle était habiter par des tonneliers, qui suffisaient à peine pour l'immense quantité de vins qu'on produisait le Paris.

Lutèce, du temps de Julien, était environner de fertiles vignobles dont la récolte faisait sa richesse et sa gloire. Le palais, les thermes, le temple et les monastères eurent longtemps une ceinture de ceps charger de raisins délicieux, et l'on vendangeait à l'endroit où grimpe aujourd'hui la fangeuse rue de La Harpe.

Saint-Louis avait une barillerie et trois barilliers qui étaient préposer à la garde des tonneaux, muids et barils. Le roi Jean n'avait que deux barilliers. Peut-être le voisinage des caves du palais où Charlemagne possédait de nombreux barils cercler de fer, a-t-il donné à la rue le nom de *Barillerie* qu'elle portait avant 1280.

Ce nom, suivant un auteur, fut modifier en celui de *Babillerie*, soit à cause du Parlement où se dépensaient tant de paroles, soit à cause des badauds qui se rassemblaient là pour s'entretenir des nouvelles.

À une époque de misère, pendant le rude hiver de 1420, la charité chrétienne vint habiter rue de la Barillerie. Dans une de ses maisons fut établir un hôpital pour les pauvres enfants.

On voyait dans cette rue la chapelle Saint-Michel et l'église Saint-Barthélemy, sur l'emplacement de laquelle fut élever un théâtre, remplacer aujourd'hui par le bal de Prado.

CORRIGÉ.

La rue de la Barillerie a été l'objet d'importantes améliorations. Son pavé bituminé, très-glissant, surtout en temps de pluie, occasionnait de fréquents accidents. Des ouvriers nombreux ont été occupés à la remplacer par une chaussée madacamisée.

La rue de la Barillerie est une des plus anciennes voies de Paris. Elle exista du moment où le grand et le petit pont furent construits,

où fut élevé le palais pour le gouvernement de Lutèce, où le commerce exigea plus de relations entre les deux rives de la Seine. Cette rue était une voie romaine, quoique son élargissement n'ait eu lieu qu'en 1703. Son nom de *Barillerie* témoigne assez qu'elle était habitée par des tonneliers, qui suffisaient à peine pour l'immense quantité de vins que produisait le Paris.

Lutèce, du temps de Julien, était environnée de fertiles vignobles dont la récolte faisait sa richesse et sa gloire. Le palais, les thermes, le temple et les monastères eurent longtemps une ceinture de ceps chargés de raisins délicieux, et l'on vendangeait à l'endroit même où grimpe aujourd'hui la fangeuse rue de La Harpe.

Saint-Louis avait une barillerie et trois barilliers qui étaient préposés à la garde des tonneaux, muids et barils. Le roi Jean n'avait que deux barilliers. Peut-être le voisinage des caves du palais où Charlemagne possédait de nombreux barils cerclés de fer a-t-il donné à la rue le nom de *Barillerie* qu'elle portait avant 1280.

Ce nom, suivant un auteur, fut modifié en celui de *Babillerie*, soit à cause du Parlement où se dépensaient tant de paroles, soit à cause des badauds qui se rassemblaient là pour s'entretenir des nouvelles.

À une époque de misère, pendant le rude hiver de 1420, la charité chrétienne vint habiter rue de la Barillerie. Dans une de ses maisons fut établi un hôpital pour les pauvres enfants.

On voyait dans cette rue la chapelle Saint-Michel et l'église Saint-Barthélemy, sur l'emplacement de laquelle fut élevé un théâtre remplacé aujourd'hui par le bal du Prado.

SOLUTION DU PROBLÈME D'ARITHMÉTIQUE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Il fallait, dans l'énoncé de ce problème, " pour 306 piastres au lieu de 306 verges."

Supposons que la personne ait acheté 2 verges de drap de la première qualité, elle aura dû en prendre 7 de la seconde qualité et 6 de la troisième, ce qui lui fait en tout 15 verges.

L'argent qu'elle aura dû déboursier s'obtiendra comme suit :

$$\begin{array}{r} 2 \times 84.25 = 8 \ 8.50 \\ 7 \times 3.12 = 21.84 \\ 6 \times 2.50 = 15.00 \\ \hline \$45.34 \end{array}$$

On obtiendra alors le nombre exact de verges achetées, par la proportion suivante :

$$45.34 : 15 :: 306 : x = 101,235$$

Et le nombre de verges de chaque qualité par les proportions suivantes :

$$\begin{array}{l} 15 : 2 :: 101,235 : x = 13,498 \text{ verges de } 1^{\text{re}} \text{ qualité.} \\ 15 : 7 :: 101,235 : x = 47,243 \text{ " } 2^{\text{de}} \text{ " } \\ 15 : 6 :: 101,235 : x = 40,494 \text{ " } 3^{\text{me}} \text{ " } \end{array}$$

SOLUTION DU PROBLÈME D'ALGÈBRE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Le volume de ces pierres, qui, étant plus denses que l'eau vont au fond du vase, est donc exactement égal à l'augmentation du volume de l'eau contenue dans le vase, ce vase étant un cylindre, l'augmentation du volume sera exprimé par la formule

$$V = \pi R^2 h$$

dans laquelle *R* indique le rayon du cylindre et *h* l'élevation de l'eau. Remplaçant les lettres par leurs valeurs et opérant, on obtient

$$V = 3,14159 \times (4)^2 \times 9,5 = 479,042 \text{ pouces cubes.}$$

A. LAMY.

PROBLÈME D'ARITHMÉTIQUE.

Une maîtresse de maison donne à une ouvrière \$29.50 au commencement d'une semaine; celle-ci achète 29 verges de toile, à raison de 62 cts. la verge, sur cette somme. Elle remet, le dernier jour, \$7.52 cts. et garde le reste pour son travail. Que

gagne-t-elle par semaine, que gagne-t-elle par jour, sachant qu'il y a six jours de travail dans une semaine ?

PROBLÈME D'ALGÈBRE.

Trouvez un nombre de trois chiffres tel que le second chiffre soit moyen proportionnel entre les deux autres, que le nombre soit à la somme de ses chiffres comme 124 est à 7, et qu'en lui ajoutant 594, on obtienne le nombre renversé.

PROBLÈME DE GÉOMÉTRIE.

On demande le nombre de verges de tapisserie qu'il faudra pour couvrir les murs d'une chambre de 19 pieds de long, de 15 pieds de large et de 11 pieds de haut, contenant 3 chassis de 4 pieds de large et de 7 pieds de haut, et une porte de même largeur, mais de 9 pieds de haut. La tapisserie a 20 pouces de large.

T. D.

ERRATUM.—Problème de géométrie, troisième livraison, lisez 1,275,750 et 5906,25, au lieu de 12,757,500 et 590625.

A. LAMY.

AVIS OFFICIELS.



AVIS.

S. E. le Gouverneur Général, par minute en Conseil en date du 18 de mars, 1862, a bien voulu ordonner que cette partie du Règlement pour l'examen des candidats au diplôme d'instituteur, qui a rapport à la pédagogie et à l'agriculture, ne prenne force et effet qu'à dater du jour où le Conseil de l'Instruction Publique aura approuvé des *Manuels* pour l'étude de ces deux matières.

LOUIS GIARD,
Secrétaire Archiviste.

ERRATUM.—A la page 53, livraison du mois de mars dernier, dans le règlement intitulé: Règlement pour définir la juridiction des anciens Bureaux d'Examineurs et pour en établir de nouveaux, dans l'article premier, à la 10e ligne et immédiatement après le mot "Gaspé," lisez les mots: *De Chicoutimi et de Saguenoy*, qui ont été omis par erreur.

LOUIS GIARD,
Secrétaire Archiviste.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 24 de mars dernier, approuver les nominations suivantes:

Comté d'Outaouais.—Maniwaki: MM. Charles McArthur, Morris Lynch, André Auger, Benjamin Rivet et Michael Moore.

Même comté.—Cameron et Bouchette: MM. François Nault, Joseph Groulx, Gabriel Neveu dit Lacroix, John Johnson et Thaddeus Lynch.

Même comté.—Wakefield: MM. Thomas Cassidy, Michael Plunkett, Patrick Farrell, John Kelly et David Cahill.

Même comté.—Wright et Northfield: MM. Joseph Lafrance, Augustin Ethier, Paschal Barde, André Boismenu et John Duffy.

DÉLIMITATION, ANNEXION, ÉRECTION, ETC., DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 24 de mars dernier:

1o. Définir plus exactement les limites de la municipalité scolaire de Notre-Dame-de-la-Vierge, dans le comté de Lévis, en ajoutant à la description contenue dans la minute en Conseil du 22 d'août dernier et publiée dans la *Gazette du Canada* du 7 de septembre dernier, ce qui suit:

S'étendant en profondeur jusqu'à quarante pieds à marée basse sur la rive St. Laurent, et ayant, de ce côté, les mêmes limites que la ville de Lévis.

2o. Annexer la terre de Jean Joseph Silfride Anetil à la municipalité scolaire de Ste. Anne-de-la-Pocatière, no. un, dans le comté de Kamouraska.

3o. Ériger en municipalité scolaire les townships de Cameron et de Bouchette, dans le comté d'Outaouais, et lui donner les mêmes limites qu'ont les deux townships sus-nommés.

4o. Ériger en municipalité scolaire les townships de Wright et de Northfield, dans le comté d'Outaouais, et lui donner les mêmes limites qu'ont les deux townships sus-nommés.

5o. Changer le nom de la municipalité scolaire de Bagot, dans le comté de Chicoutimi, en celui de: *Municipalité scolaire de la Grande-Île*.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Melles. Marie Adélaïde Franette et Marie Léa Leclerc ont, le 21 de mars dernier, obtenu chacune un brevet d'école élémentaire.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Melles. Catherine Cardin et Catherine Primateau ont, le 4 de juin, 1861, obtenu chacune un brevet d'école élémentaire.

M. Michael Walsh et Mlle. Margaret Corbett ont, le 4 de décembre, 1861, obtenu chacun un diplôme du même ordre.

Melles. Phébé Remillard, Marguerite Mirault et Elisa Létourneau ont, le 4 de mars dernier, obtenu chacune un brevet du même ordre.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU D'EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Le Bureau ci-dessus, à une réunion spéciale, tenue le 8 de ce mois, a nommé J. A. Gibson, Ecuyer, secrétaire en remplacement de A. N. Renne, Ecuyer, démissionnaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES.

M. Pierre Clovis Beauchesne et Mlle. Philomène Houle ont, le 3 de décembre dernier, obtenu chacun un brevet d'école modèle.

Mesdemoiselles Céline Laplante, Emilie Lavigne et Caroline Tourigny ont, le même jour, obtenu chacune un brevet d'école élémentaire.

Mademoiselle Marie Anne Piché a, le 4 de mars dernier, obtenu un brevet d'école modèle, et MM. George Boucker, Ferdinand Fusey, Chs. Cyprien Lafrenière, Frs. Xavier Massicotte, Calixte Milot, Mesdemoiselles Hermine Beaudoin, Marie Céline Barolette, Louise Courchène, Marie Alvina Caya, Estelle Fugère, Rose de Lima Lefebvre, Joséphine Martel et Marie Précor ont, le 4 de Mars susdit, obtenu chacun un brevet d'école élémentaire.

J. M. DESILETS,
Secrétaire.

INSTITUTRICE DISPONIBLE.

Une institutrice, munie d'un diplôme et enseignant depuis plusieurs années, désire se placer dans une école de village. Elle peut enseigner le français et l'anglais.

S'adresser au Docteur Dufresne, président des commissaires d'école, Laprairie.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTRÉAL, (BAS CANADA), AVRIL, 1862.

L'examen pour le Brevet d'Instituteur.

Nous nous empressons de répondre à plusieurs questions qui nous sont adressées au sujet des règlements publiés dans notre dernière livraison.

Nous devons dire d'abord que les programmes, bien qu'indiquant les matières qui peuvent être enseignées dans les académies et dans les écoles modèles, n'établissent point l'obligation d'enseigner toutes ces matières dans chacune d'elles. Le Conseil de l'Instruction Publique, en prescrivant plus tard le cours d'études qui devra être suivi dans chaque

classe d'institutions, les divisera en deux classes, celle dont l'enseignement sera obligatoire, et celle dont l'enseignement sera facultatif.

Il est aussi tout clair que les candidats, même pour le simple brevet d'école élémentaire, pourront choisir entre les différents bureaux, ceux dont la juridiction sera la plus étendue; et qu'ils ne sont point astreints à se présenter devant le Bureau de leur localité. L'essentiel, c'est que le Bureau ait juridiction sur la paroisse dans laquelle ils se proposent d'enseigner. Ainsi, une jeune fille du comté de Beauce pourra, si elle le veut, s'adresser, pour obtenir un diplôme d'école élémentaire, au Bureau dont la juridiction se bornera à ce comté; mais elle pourra aussi se présenter devant le Bureau de Québec, dont la juridiction s'étend sur toute une moitié du Bas-Canada.

Notre correspondant du comté de Charlevoix verra par un *erratum* publié dans les avis officiels de ce jour, que les diplômés du Bureau des Examineurs de Québec auront force et effet dans les districts judiciaires de Saguenay et de Chicoutimi. Les mots omis dans le journal français ne l'ont pas été dans le journal anglais.

Un instituteur du comté de Portneuf, en relisant le règlement, doit voir que, si la loi ne l'oblige point à faire renouveler son diplôme accordé il y a dix ans, rien cependant ne l'empêchera de se présenter à l'examen, comme il désire le faire, pour obtenir un diplôme en vertu du nouveau règlement, certain qu'il est, dit-il, de la plus grande valeur qui sera attachée à ces brevets.

Enfin, nous croyons devoir en même temps attirer l'attention de nos lecteurs sur un avis important, contenu dans nos colonnes de ce jour, par lequel on verra que les programmes concernant la pédagogie et l'agriculture ne seront en force que lorsqu'un moyen de *Manuels* expressément rédigés pour cet objet, les candidats pourront se préparer à l'examen sur ces deux matières. Le manque de livres à bon marché sur ces deux branches d'enseignement a engagé le Conseil de l'Instruction Publique à adopter cette résolution qui a été confirmée par l'Exécutif.

Extrait des rapports de M. les Inspecteurs d'École pour les années 1859 et 1860.

Extrait du rapport de M. Béchard pour l'année 1860.

(Suite et fin.)

13. Anse-à-Grisfonds. Quoique cet endroit soit érigé en municipalité scolaire séparée de la Rivière-au-Renard, depuis le printemps dernier, il n'a pas été possible d'y ouvrir une école. Les habitants, généralement pauvres, appelés, d'ailleurs, à fournir pour ériger une chapelle, n'auraient pu payer pour un autre objet sans nuire à leurs familles.

On a commencé néanmoins à bâtir une maison d'école et, pour cela, on se sert du bois de la vieille chapelle. Les commissaires, apathiques, feraient peu pour promouvoir les intérêts de l'éducation dans leur municipalité, sans les conseils et l'exemple donnés par leur missionnaire, Messire J. B. Blouin, dont le zèle et le dévouement sont au-dessus de tout éloge.

14. Rivière-au-Renard. Dans mon dernier rapport, je disais que deux écoles étaient nécessaires dans cette localité, et je suis heureux de pouvoir constater qu'il en existe deux aujourd'hui et tenues sur un excellent pied. Cette municipalité est une de celles qui ont fait le plus de progrès depuis un an, grâce à M. le Curé Blouin. Au lieu de 3 chelins par £100 qu'on prélevait auparavant, on exige à présent la somme de huit chelins et quatre deniers par £100 ou deux sous dans le louis. Cette augmentation, que j'ai recommandée l'année dernière, a permis aux commissaires d'ouvrir une seconde école et de bâtir une maison de 28 pieds sur 24.

À l'école No. 1, située à l'ouest de la rivière, M. Paul Blouin, frère de M. le Curé, a enseigné durant un an avec application et succès. Ses élèves ont fait des progrès rapides et les examens ont été, à chaque fois, très-satisfaisants. Cet instituteur a quitté la direction de cette école pour se charger de celle de l'école nouvelle située à l'est de la rivière: il a été remplacé par son frère, M.

Frs. Xavier Blouin, ci-devant professeur au Collège de St. Michel. Ce monsieur est un instituteur distingué que je vois avec beaucoup de plaisir dans mon district d'inspection. Dans la visite que j'ai faite récemment à son école, j'ai pu me convaincre, par moi-même, qu'il mérite le titre de professeur habile et expérimenté qu'il s'est acquis durant les quelques années passées au Collège de St. Michel.

Les commissaires d'école, guidés dans toutes leurs affaires scolaires par M. le Curé, s'acquittent de leurs obligations avec une attention scrupuleuse. Il en est ainsi de M. Jacques Bond, le secrétaire-trésorier, qui a fourni dernièrement l'acte de cautionnement voulu par la loi.

15. Monts-Louis. Ce poste de pêche, un des plus anciens de cette Côte, est érigé en municipalité scolaire depuis le mois de septembre dernier; c'est la municipalité la moins peuplée, après l'Isle-Bonaventure, et la plus pauvre de tout mon district d'inspection. Il sera donc difficile d'y maintenir une bonne école sans une aide du Département.

Les habitants n'ont tous point en faveur de l'éducation; j'ai pu m'assurer de leurs dispositions à cet égard durant le séjour de deux semaines que j'ai fait au milieu d'eux en juillet dernier. Si une école s'ouvre dans cette localité, (il n'y en a jamais eu encore) ce ne pourra être que dans le cours de l'été prochain. Ici, comme à Ste. Anne-des-Monts et au Cap-Chatte, il est quelque fois impossible de se procurer des instituteurs dans le temps convenable, tant à cause de la position isolée de ces endroits que de la difficulté de s'y transporter. Une école, pourtant, serait un grand bien-fait pour les Monts-Louis: le Prêtre n'y vient en mission que quatre fois par année et les enfants croissent dans une ignorance affreuse.

16. Ste. Anne-des-Monts. Cette municipalité, séparée du Cap-Chatte dans le mois de mars dernier, et qui n'avait pas d'école en opération depuis la mort de M. l'inspecteur L'Espérance, en a une aujourd'hui tenue par Mlle. Gracieuse Lepage, de Rimouski: son salaire est de \$112 par an.

Je ne puis vous donner mon opinion personnelle sur l'école de Mlle. Lepage, puisqu'elle ne fonctionnait pas encore lors de ma dernière visite; mais, d'après le témoignage de personnes dignes de toute confiance, cette école est tenue sur un bon pied et est fréquentée par 42 enfants.

La maison d'école, en construction l'année dernière, a été achevée: elle est spacieuse.

Messire Elz. Michaud, Prêtre, et Jean Perrée, écr., méritent beaucoup d'éloges pour le zèle dont ils ont constamment fait preuve en faveur des écoles. J'ai été grandement aidé de leurs conseils.

17. Cap-Chatte. Cette municipalité n'a qu'une école en opération, dirigée par Madame L'Espérance, veuve de M. l'Inspecteur de ce nom. Cette école a ouvert ses classes vers le milieu de juillet dernier; elle est située à l'ouest de la rivière. Madame L'Espérance s'acquitte de ses devoirs d'institutrice à la satisfaction des commissaires et des parents: elle reçoit un salaire de \$100.

Il n'y a pas en de possibilité d'établir la cotisation au Cap-Chatte cette année. La grande misère qui pèse sur cet endroit (misère causée par le manque absolu de la pêche et la destruction des semences par le feu) a induit les commissaires à maintenir leur école, au moins pour cette année, en laoyen des contributions volontaires. Cet arrangement n'est que transitoire et la cotisation ne tardera pas à être établie dans cette localité.

Les commissaires et leur secrétaire-trésorier, M. Louis Roy, remplissent les devoirs de leur charge avec zèle et ponctualité.

En terminant, M. le Surintendant, je vous fais remarquer qu'il y a encore 10 municipalités dans ce district d'inspection où la cotisation n'est pas établie. Je vais m'occuper fortement de cette question durant l'année qui s'avance, et je compte sur votre appui qui ne m'a jamais fait défaut jusqu'à ce jour et auquel sont dus les progrès de cette année.

Extraits des rapports de M. l'Inspecteur MARTIN.

Ce rapport ne répond pas entièrement au désir que j'aurais de constater des progrès dignes de remarque; mais j'espère qu'il servira du moins à démontrer que l'éducation tend de plus en plus à se développer dans mon district d'inspection.

Dans le cours de mes visites d'école, j'ai été témoin de luttas affligeantes. Les commissaires, que je me plais à reconnaître pour des hommes zélés, rencontrent, dans l'exercice de leurs devoirs, de grands obstacles, provenant généralement de la pauvreté des contribuables et surtout de la difficulté que l'on éprouve à se procurer de bons instituteurs. Malgré la bonne volonté dont fait preuve la population de mon comté, il se manifeste quelquefois du refroidissement, dans certaines localités, chaque fois que les com-

missaires, obligés par la loi d'accomplir rigoureusement leurs devoirs, se trouvent dans la nécessité de recourir à des moyens extrêmes pour percevoir la cotisation. Il n'y aura cependant pas lieu de désespérer de la cause de l'éducation tant que l'on verra MM. les curés à la tête des écoles; leurs services sont inappréciables; et je puis dire, sans crainte de me tromper, qu'ils sont, à peu d'exceptions près, les seuls promoteurs de l'éducation dans les municipalités.

Il y a dans mon district d'inspection 26 écoles, dont 23 sont sous le contrôle des commissaires. Ces écoles renferment 1007 enfants.

Je fais suivre ces réflexions de quelques remarques sur les diverses municipalités de mon district d'inspection.

Chicoutimi.—Cette municipalité a eu, durant toute l'année scolaire de 1859, sept écoles en opération. L'une de ces écoles est une école modèle, dirigée par un instituteur muni d'un diplôme de l'école normale et qui fait preuve de beaucoup de capacité. Il enseigne l'anglais et le français. Toutes les autres sont conduites par des institutrices, dont deux seulement ont des diplômes d'école élémentaire. Le nombre des enfants qui ont fréquenté cette année les écoles de cette municipalité, est de 273.

Bagot.—L'école modèle de cette municipalité est dirigée par deux institutrices très-capables, dont l'une est munie d'un diplôme; l'autre institutrice n'en a pas et est chargée d'enseigner les commencent. Cette école a 103 enfants. On y apprend, entre autres choses, à broder, à travailler la cire, la musique vocale et instrumentale. L'école élémentaire est fréquentée par des élèves qui y font bien peu de progrès, à cause du peu de zèle que déploient les habitants de l'arrondissement où elle se trouve. Une troisième école doit s'ouvrir prochainement. Total des enfants fréquentant les écoles de cette municipalité, 139.

Bagotville.—Cette municipalité a cinq écoles, fréquentées par 181 enfants. Trois de ces écoles sont bien dirigées; une autre est médiocre.

Notre-Dame-du-Grand-Brûlé.—L'école centrale de cette localité est dirigée par un instituteur muni d'un diplôme d'école élémentaire. Les élèves font beaucoup de progrès. Il y a deux autres écoles dans cette paroisse; elles sont tenues par des institutrices également pourvues de diplôme. Ces écoles font un grand bien. Nombre d'enfants fréquentant les trois écoles, 85.

St. Joseph.—Les contribuables de cette localité montrent beaucoup de zèle, malgré leur pauvreté. Quatre écoles y sont tenues sur un bon pied par des institutrices, dont l'une est munie d'un diplôme. Toutes sont très-capables. On éprouve de grandes difficultés à partager la municipalité en arrondissements, à cause de la dissémination des colons. Les plus mal partagés sont aussi les plus pauvres. Nombre d'enfants fréquentant les quatre écoles, 137.

Hébertville.—Cette nouvelle localité n'a que dix-huit enfants qui fréquentent son unique école. Les contribuables montrent le plus grand empressement à profiter des bienfaits de l'éducation. Les enfants, pour aller à l'école, sont obligés de parcourir des distances considérables. Les commissaires ont engagé, cette année, une institutrice de mérite.

Quiatchouan.—Cette municipalité n'a pas encore de commissaires. Il s'y trouve une école tenue par une institutrice, qui y enseigne la lecture, l'écriture, un peu de calcul. Cette école est fréquentée par 26 enfants, à qui l'institutrice donne de plus une éducation religieuse.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, février et mars, 1862.

L'ECONOMISTE FRANÇAIS: Cette publication, dont nous avons signalé l'apparition dans une de nos livraisons précédentes, se soutient très-bien et continue à porter aux anciennes colonies françaises et au Canada en particulier, un intérêt dont tous les Canadiens doivent savoir gré à ses rédacteurs. Les livraisons de février et de mars, que nous avons sous les yeux, contiennent le commencement du *Voyage en Acadie* de M. Rameau. L'Acadie est, hélas! si complètement oubliée, que les imprimeurs de *L'Economiste* ont mis l'*Arcadie*. C'est donc à une résurrection littéraire, en attendant la résurrection sociale qu'il prédit, que M. Rameau travaille aujourd'hui. Nous n'avons nul besoin de dire que le Canada trouvera et a déjà trouvé une large place dans les souvenirs de voyage de cet écrivain consciencieux et dévoué; et que, s'il a choisi pour son titre le nom de la colonie détruite et dispersée, c'était seulement parce que ses malheurs méritent une plus grande sympathie. Précisément, dans ce moment, on a fait de louables efforts dans la légis-

lature du Nouveau-Brunswick au nom de la population acadienne, que l'on admet former près d'un quart de la population totale de cette colonie, pour obtenir la publication, en langue française, des documents publics. Cette tentative a échoué, il est vrai, mais par une majorité si faible, que l'on peut espérer la voir renouveler prochainement avec quelque chance de succès.

L'Economiste est sous la direction de M. Jules Duval, ancien rédacteur de *L'Echo d'Oran* et auteur de plusieurs ouvrages sur l'Algérie et sur les autres colonies françaises. M. Duval est aussi l'un des collaborateurs les plus distingués du *Journal des Débats*, dans lequel il vient de publier un excellent article sur le Canada, reproduit ici par tous nos grands journaux.

BEAUVOIS: Contes populaires de la Norvège, de la Finlande et de la Bourgogne, suivis de poésies norvégiennes traduites ou imitées en vers, in-18, xxxv-288 p.; Dentier. 3 fr.

CHASLES (Philartète): Etudes sur l'Allemagne, in-18, xii-432 p.; Amyot. 3 fr. 50 c.

LEGOUVÉ: Lectures à l'Académie, in-18, 392 p.; Lévy. 3 fr.

MASSARD: La Liturgie expliquée par l'abbé Massard, in-32, xi-430 p.; Lesort. 2 fr.

SABIR: Le Pays des Sept-Rivières. Aperçu des récentes explorations des Russes dans l'Asie centrale. Mémoire lu à la Société de Géographie, in-8, 38 p.; Martinet.

VITET: Essais historiques et littéraires, in-18, 405 p.; Lévy.

NAGY: Considérations sur les comètes ou éléments de cométologie, par Charles Nagy, de l'Académie des Sciences de Hongrie, in-8, 422 p.; Leiber. 7 fr. 50 c.

CANTU: Histoire des Italiens, par César Cantu, traduite sous les yeux de l'auteur, par M. Armand Lacombe, sur la 2e édition italienne, tomes 9e, 10e, 11e et 12e, fin de l'ouvrage, in-8, 1681 p.; Didot. 6 fr.

GRATRY: Les Sources ou le Premier et le Dernier livre de la science du devoir, in-18, 155 p.; Lecoffre. 1 fr. 50 c.

MILL: Le gouvernement représentatif, par Stuart Mill, traduit et précédé d'une introduction par M. Dupont-White, in-8, lix-418 p.; Guillaumin. 5 fr.; le même, grand in-18, 3 fr. 50 c.

BONNEAU: Haïti, ses progrès, son avenir, avec un précis historique sur ses institutions, le texte de la constitution actuellement en vigueur et une bibliographie d'Haïti, in-8, 177 p.; Dentu. 5 fr.

GOSCHLER: Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique, rédigé par les plus savants professeurs de l'Allemagne catholique moderne, traduit de l'allemand par le Chanoine Goschler, tome 14e, in-8, 545 p.; Gaume. Chaque vol. 5 fr. 50 c. L'ouvrage aura en tout 25 volumes. Les souscripteurs, à ce prix, s'engagent pour l'ouvrage entier.

JAMESON (Mde): La peinture et les peintres italiens, traduit de l'anglais par F. Labour, in-18, v-418 p.; Hachette. 3 fr. 50 c.

BICHAT: Recherches physiologiques sur la vie et la mort; nouvelle édition, précédée de la notice et suivie des notes du Dr. Cerise, in-18, xxxii-386 p.; Masson. 3 fr.

ARISTOTE: Physique d'Aristote traduite en français pour la première fois et accompagnée d'une paraphrase et de notes, par J. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, 2 vol. in-8, clxxii-1143 p.; Durand. 20 fr.

CARNOT: Mémoires sur Carnot, par son fils, tome 1er, 2de partie; Pagnerre.

Londres, février et mars, 1862.

LEWIS (Sir George): An Historical Survey of the Astronomy of the Ancients, in-8, pp. 530; Parker. 15s.

SPENSER (Edmund): Works of edited by J. Payne-Collier, 5 vol. in-8; Bell.

GARFIT (Arthur): Some points on the Education question practically considered, in-12, 200 p.; Longman. 4s.

MAYHEW: London labour and the London poor. Those that will not work. Extra vol., 8vo; Griffin. 7s. 6d.

Québec, mars et avril, 1862.

SUZOR: Aide-mémoire du Carabinier volontaire, comprenant une compilation des termes de commandement usités dans l'armée anglaise avec quelques notes explicatives; aussi, le Manuel du Sergent et la manière de se perfectionner dans l'art du tir, précédé d'un historique des armes, par L. T. Suzor, capitaine-adjutant du neuvième bataillon des Voltigeurs de Québec et instructeur de mousqueterie pour le Bas-Canada, 52 p. in-8; Derbishire et Desbarats.

LES SOIRÉES CANADIENNES.—Les quatre premières livraisons du second volume de cette publication contiennent: 1o une charmante poésie de M. J. Lemay, que nous reproduisons aujourd'hui; 2o des extraits d'un

livre que doit publier prochainement M. de Gaspé, père, sous ce titre : *Les Anciens Canadiens*, livre que nous attendons avec quelque impatience; et le commencement d'un roman de mœurs canadiennes, *Jean Rivard, le défricheur*, par M. Gérin-Lajoie. Ces diverses productions font également honneur à notre littérature nationale.

Ste. Anne-de-la-Pocatière, avril, 1882.

LA GAZETTE DES CAMPAGNES.—Cette publication, interrompue pendant quelque temps, et qui était d'abord datée de Kamouraska, paraît maintenant à Ste. Anne-de-la-Pocatière; M. Proulx en est le propriétaire. On nous apprend que M. l'abbé Pelletier, ancien directeur du Collège de Ste. Anne et de celui de Terrebonne, s'est chargé de rédiger, pour la *Gazette des Campagnes*, "l'histoire de la Quinzaine." Nous souhaitons tout le succès possible à cette louable entreprise.

Sorel, avril, 1862.

Un court traité sur l'art épistolaire, quatrième édition, revue et corrigée, par "Un Canadien," 115 p. in-18; Bureau de la *Gazette de Sorel*. Se trouve aussi chez tous les libraires du Bas-Canada. Cette édition est augmentée d'une partie anglaise et d'extraits intéressants de plusieurs nouveaux ouvrages sur cette matière.

St. Hyacinthe, avril, 1862.

DE BOUCHERVILLE: Programme d'étude pour la formation d'une Banque Agricole Nationale pour le Bas-Canada, par G. B. De Boucherville; Bureau du *Courrier de St. Hyacinthe*, 23 p. in-8.

Petite Revue Mensuelle.

Depuis notre dernière livraison, la guerre des Etats-Unis est entrée dans une nouvelle phase. Jusqu'ici, aucune grande bataille rangée, excepté la fautive déroute de Bull's Run, n'avait donné à cette guerre cette consécration sanglante et terrible qui impose le respect aux nations étrangères, et donne à une lutte entre deux peuples, un caractère de grandeur qui frappe vivement les imaginations.

Il n'y a plus à en douter, quelles que soient les habitudes d'exagération de la presse américaine, les Etats-Unis ont eu leur Austerlitz ou leur Solferino. La bataille de Pittsburg Landing aura, dans les fastes de l'humanité, une place à côté des grandes hécatombes humaines que nous venons de citer. Près de cent mille hommes, de chaque côté, ont été engagés dans l'action, et il paraît certain aujourd'hui que de 20 à 25,000 hommes ont péri.

Si cette petite revue eût été écrite une semaine plus tôt, nous n'aurions pas manqué de proclamer cette bataille comme décisive et fatale pour la cause des Etats du Sud. Aujourd'hui, la lumière s'est faite jour par jour, et le résultat n'est point celui que l'on avait d'abord annoncé. Loin d'avoir subi une de ces décevantes défaites, qui fait appliquer à une nation le vers fameux "Una salus victis, nullam sperare salutem"—l'armée du général Beauregard a à peine éprouvé un échec matériel et n'a point subi d'échec moral. Le premier jour, le succès a semblé tout entier de son côté, et ce n'est que l'arrivée continuelle de troupes fraîches, du côté de l'ennemi, qui a pu forcer, après deux jours d'une action des plus meurtrières, les confédérés à se retirer; ce qu'ils ont fait d'ailleurs en bon ordre, et de manière à laisser croire qu'il serait très-difficile aux vainqueurs de forcer leur nouvelle position.

Si la bataille de Pittsburg Landing a été un grand événement pour l'histoire des Etats-Unis, le combat naval dans lequel ont figuré le *Merrimac* et le *Monitor* est quelque chose de plus. C'est le signal d'une révolution complète dans les armements maritimes du monde entier. Nous en avons dit un mot dans notre dernière livraison; mais nous croyons devoir revenir sur cet engagement fameux entre les deux nouveaux monstres de fer dont les exploits fixent aujourd'hui l'attention universelle.

Ce fut donc le huit de mars dernier, que ceux qui, depuis longtemps, attendaient, à la forteresse fédérale de Monroe, la sortie de la flotte confédérée de la Rivière James, la virent se diriger sur la flotte fédérale qui se tenait à l'entrée de la baie de Chesapeake à l'endroit appelé "Hampton Roads." On savait que le *Merrimac*, une des plus belles frégates de la marine fédérale, que l'on avait coulée à fond lors de l'évacuation de Norfolk, avait été relevée par les rebelles, et cuirassée en fer; mais on avait à plusieurs reprises annoncé que cet essai avait été malheureux et que le vaisseau, ainsi équipé, ne pouvait point tenir la mer. Cependant, lorsqu'on vit, entre trois ou quatre petits steamers et un certain nombre de chaloupes canonnières, une forme fantastique, qui ressemblait à une maison de fer ou à une usine flottante, on sut à quoi s'en tenir sur ces prédictions que les confédérés avaient peut-être eumaines répandues à dessein. Le *Merrimac* ou plutôt la *Virginia*, car tel est le nom du vaisseau ressuscité, était non-seulement cuirassée mais recouverte d'une carapace en forme de toit qui ne donnait passage qu'au tuyau de sa machine à vapeur et aux canons de ses sabords; elle était de plus armée à l'avant de deux formidables éperons, dont les spectateurs ne tardèrent pas à connaître l'usage.

La flotte fédérale se composait de cinq frégates: La *Cumberland* de vingt canons, le *Congress* de quarante, le *Roanoke*, le *Minnesota* et le *St. Laurent*. Sans hésiter, le monstre Virginien passa tout près du gros

vaisseau le *Congress* sous une pluie de boulets qui, hélas! pour la flotte fédérale, rejallissaient sur le toit de fer du vaisseau ennemi, comme la grêle sur le toit d'une maison et ne lui faisaient aucun mal, et voulant sans doute essayer sa force sur le moindre de ces deux adversaires, il alla donner de la proue sur le *Cumberland* qu'il coula à fond à l'instant même, envoyant, comme l'eût dit Homère, aux ombres rivages, les cinq cents hommes qui le montaient. Les projectiles de la frégate blindée avaient en même temps presque désarmé le *Congress*, et couvert son pont de morts et de blessés; le capitaine de ce dernier vaisseau, voyant le monstre marin s'avancer pour lui faire subir le même sort, n'eut d'autre alternative que de se rendre. Le *Roanoke* et le *St. Laurent* s'échouèrent en voulant s'avancer au secours de leurs compagnons en détresse; et bien leur en prit, car la frégate blindée craignant de s'échouer aussi, elle ne put les poursuivre. Restait le *Minnesota*, qui s'embossa assez près de terre et tint à distance par un feu bien nourri les chaloupes et les petits steamers de l'ennemi. Le *Merrimac*, ou si l'on veut la *Virginia* hésita quelques instants; mais comme la nuit venait et que le capitaine craignait par-dessus tout de s'échouer, il remit au lendemain la capture de ce qui lui paraissait une proie certaine et facile.

Quels ne devaient pas être les rêves brillants des vainqueurs? N'avaient-ils point du coup démontré l'impossibilité du blocus fédéral? N'avaient-ils pas en leur pouvoir non-seulement les trois frégates qui se trouvaient en vue; mais encore toutes les flottes et tous les ports de mer de l'ennemi? Ils n'étaient certainement pas seuls de cette opinion, car la panique qui régna à la réception des dépêches télégraphiques à New-York, à Boston et dans toutes les villes maritimes de l'Union fit voir qu'elles étaient partagées.

Donc le lendemain, qui était un dimanche, la flotte confédérée s'avança de nouveau, et elle commença à tirer sur le *Minnesota*. Mais quel est cet objet informe et bizarre qui se trouve tout près du vaisseau condamné à périr? Est-ce un radeau de sauvetage, improvisé pendant la nuit? Le doute ne fut pas long à bord de la *Virginia*. Cette singulière chose ne tarda pas à se mettre en mouvement et deux boulets, d'un poids beaucoup plus considérable que ceux qu'il lançait lui-même, vinrent ébranler toute la charpente du Léviathan et faire douter son équipage de son invulnérabilité. En même temps, la chose sans nom s'avança hardiment et vint aborder la frégate du Sud, auprès de laquelle elle paraissait ce qu'un des plus petits trains de bois qui descendent le St. Laurent aurait pu paraître à côté du *Great Eastern*.

Nos lecteurs savent d'avance le mot de l'énigme et le secret d'une aussi grande audace.

C'était le *Monitor*, batterie flottante d'une forme ovale munie seulement de deux canons, mais du plus gros calibre et renfermés au centre dans une tour en fer à deux embrasures et pivotant au moyen d'un mécanisme mu par la vapeur. Le vaisseau lui-même présente une surface toute plane et métallique qui ne donne prise à rien au-dessus du niveau de l'eau. Cette petite tortue commença à tourner rapidement autour de l'autre monstre marin et à chercher habilement le défaut de sa cuirasse. Ce dernier ne tarda pas à ressentir toute la force du choc de ses boulets de 170 livres lancés deux à deux, à bout portant dans les endroits les moins bien protégés de sa charpente. Que faire et comment détruire cet ennemi invisible, car on ne voyait personne à bord du *Monitor*? Les marins du *Merrimac* purent même descendre en assez grand nombre sur le pont ennemi; mais ce ne fut qu'une vaine et stérile excursion, ils ne trouvèrent pas du tout amusant de se promener autour de la tour pivotante qui pouvait les mitrailler à bout portant. Un d'entre eux fut coupé en deux par un boulet ramé; et quant à l'ennemi nul moyen de l'atteindre! Avant de se retirer devant la tortue, le Léviathan voulut au moins essayer s'il ne pourrait point l'écraser de son poids, il se jeta donc sur elle de tout sa force, comme s'il eut voulu passer outre et le culer sous sa masse; mais la carapace du *Monitor* était de force à subir cette épreuve et le *Merrimac* ne gagna que d'endommager ses éperons et de se mettre lui-même presque hors de combat. Il dut s'éloigner au plus vite, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Ainsi le résultat du second jour fut presque aussi funeste au *Merrimac* que celui du premier lui avait été glorieux. Mais, ce qui est beaucoup plus important, c'est qu'une seconde leçon venait d'être donnée à la marine de tous les peuples. Le résultat de ces deux jours démontrait d'abord l'impuissance des frégates de bois contre les frégates blindées, et en second lieu, l'impuissance non moins grande des frégates blindées contre les batteries flottantes de l'épave du *Monitor*.

L'inventeur de cette inexpugnable batterie est le Capitaine Ericson, qui aurait avec beaucoup de peine fait consentir le gouvernement américain à en faire l'essai. Il a donné à son vaisseau le nom de *Monitor*, parce qu'il devait, en effet, avertir les nations de l'inutilité de leur marine et de leurs fortifications maritimes. Il n'a point fallu plus de quatre mois pour faire et lancer ce vaisseau, qui ne coûte que £60,000. Ce n'est rien auprès de ce que coûtent de temps et d'argent les frégates blindées de la France et de l'Angleterre. Le *Times* résume par ces quelques mots la situation que ce combat naval a fait à la marine anglaise. "Nous avions hier sous la main 149 vaisseaux de guerre de première classe; aujourd'hui nous n'en avons que deux, le *Warrior* et l'*Ironside*." Et le *London News* demande à son tour au *Times*: "Est-il bien certain que nous en ayons deux? Le *Warrior* et l'*Ironside* seraient-ils en état de lutter contre le *Monitor*? Ne sont-ils point vulnérables à leurs deux extrémités, et leurs canons sont-ils plus gros que ceux du *Merrimac*?"

Le *Herald* de New-York va plus loin : il affirme hardiment que l'Angleterre a perdu pour toujours sa supériorité maritime. Il se trompe et il la connaît mal. Elle aura bientôt, et à tout prix, blindé un nombre suffisant de toutes ses frégates, et quant aux batteries flottantes, c'est là une invention qui lui sera d'un plus grand secours qu'à tout autre pays. Moins coûteuses et plus efficaces pour s'opposer à un débarquement que les fortifications qu'elle s'était mis en frais d'élever, elles protégeront tous ses ports de mer contre l'invasion si redoutée par elle depuis plus d'un siècle.

De plus, il est au moins prématuré de dire que les batteries flottantes de l'espèce du *Monitor* devront supprimer tous les autres vaisseaux. Ces batteries se prêteraient difficilement au transport des troupes, et il est même difficile de croire qu'elles pourraient tenir la haute mer ; toute leur efficacité se bornera donc très-probablement à protéger les ports et les endroits du littoral d'un pays quelconque ; moyen de défense incomparable pour attendre l'ennemi, elle n'iront point le chercher au delà des mers. Et l'Angleterre chez elle et dans ses immenses possessions a aujourd'hui mille fois plus de besoin de moyens de défense que de moyens d'agression. Puis, s'il faut fabriquer des vaisseaux tout en fer, elle peut se les procurer à meilleur marché qu'aucune autre nation ; le fer et le charbon ont été et seront toujours plus aisément sous sa main que toute autre chose.

Quant à ce qui est de notre propre pays, les nouvelles inventions lui sont on ne peut plus avantageuses. On se rappelle, sans doute que M. de Vaudreuil, lors de la prise de Québec, avait fait préparer des brûlots qui devaient incendier la flotte de Wolfe ; ces brûlots, on le sait, manquèrent leur coup ; mais des vaisseaux de l'espèce du *Monitor* auraient infailliblement sauté Québec.

Cette circonstance ne sera sans doute point perdue de vue dans tous les plans de défense nationale qui occupent aujourd'hui si vivement, et notre Parlement ici, et le Parlement Impérial en Angleterre. Le *bill* de milice paraît devoir être une des mesures les plus chaudement débattues dans nos chambres, qui, après s'être voté des vacances de Pâques, se rassemblent de nouveau dans ce moment, pour se mettre sérieusement à la véritable besogne, dont les débats sur l'adresse ne sont, suivant l'usage antique et solennel, qu'un prélude obligé. Ces discussions de *omni re scibili* sont devenues moins longues en Angleterre ; mais en France comme ici, elles tendent à s'éterniser. D'un côté, la chose y paraîtrait moins raisonnable, puisque le ministère, n'étant point sujet à abandonner la direction des affaires tant qu'il possède la confiance de l'Empereur, on ne voit point l'utilité d'une discussion générale de tous ses actes. Mais des raisons toutes différentes ont contribué à produire en France ce résultat. L'explication qu'en donne M. Eugène Forcade, dans le passage suivant de la *Chronique Politique de la Revue des Deux Mondes*, ne sera point lue sans intérêt par ceux de nos lecteurs qui désirent comprendre quelque chose aux singulières institutions que le régime impérial a établies dans le pays de nos aïeux :

« Or, sait-on pourquoi il serait injuste de regarder le système dont nous critiquons les défauts apparents comme un acheminement vers le régime parlementaire ? C'est que l'ampleur exagérée que l'on donne aujourd'hui aux débats de l'adresse provient uniquement de ce que nos chambres ne possèdent plus quelques-unes des attributions qui leur appartenaient autrefois. Quand les chambres avaient le droit d'initiative et le droit d'amendement, les questions importantes pouvaient aisément être dégagées du péle-mêle de l'adresse ; elles pouvaient être discutées isolément, à leur moment et à leur place. On pouvait, dans l'expédition de la besogne parlementaire, aller au plus pressé. Les matières qui en valaient la peine pouvaient être traitées à fond. On pouvait obtenir des assemblées des verdicts d'opinion dont l'effet sur la marche des choses était immédiat. Au bout d'une discussion l'on pouvait avoir une solution. Il n'en saurait être ainsi aujourd'hui. La motion d'un député ne peut servir de prétexte à une interpellation, ou devenir le thème d'une discussion et d'un vote. On connaît aussi les obstacles que rencontre le droit d'amendement. La conséquence est forcée. Les membres de nos assemblées n'ayant d'autre occasion de faire acte d'initiative, d'interpeller, d'exprimer des dissentiments par des amendements que celle que leur fournit la discussion de l'adresse, tout ce qu'il y a dans nos chambres de vie parlementaire vient se condenser et éclate dans les débats de l'adresse. Politique intérieure et étrangère, questions constitutionnelles, questions d'affaires, il faut tout passer en revue dans cette courte saison où il est donné aux discours de germer et de fleurir. Comment ne pas se hâter ? comment s'exposer à laisser échapper une occasion unique ? Tous les sujets sont donc évoqués à la fois. La préface de la session prend des proportions encyclopédiques ; tout le feu des chambres s'y épuise, et dans ce tourbillon l'unité et le bon ordre du travail parlementaire sont exposés à s'altérer. Que ceux qui seraient portés à se plaindre de cet état de choses y prennent donc bien garde ; ce n'est point un système parlementaire que cette sorte d'abus peut être imputée ; le système parlementaire en est innocent. Si jamais l'édifice doit être couronné, si jamais l'on revient aux règles ordinaires du gouvernement représentatif, nous sommes sûrs que l'expérience actuelle n'aura point été inutile, et que l'on saura renoncer pour toujours aux discussions de l'adresse démesurées et stériles. »

C'est surtout la question du pouvoir temporel du Souverain Pontife qui, dans les deux chambres de la législature française, a provoqué les plus longs débats. Le Pape, aussi lui, convoque son parlement et réunit à Rome les évêques, représentants de la catholicité tout entière. Pas moins de six prélats canadiens assisteront à cette auguste réunion : ce sont Mgr. Baillargeon, évêque de Tloa et administrateur de l'archi-

diocèse de Québec ; Mgr. Bourget, évêque de Montréal ; Mgr. Laroque, évêque de St. Hyacinthe ; Mgr. Lynch, évêque de Toronto ; Mgr. Farrell, évêque d'Hamilton, et Mgr. Horan, évêque de Kingston. Le départ de l'évêque de Tloa a été un véritable événement dans la capitale. Le premier ministre, le maire de la ville, les hauts fonctionnaires et le clergé, lui ont fait une escorte au son des cloches de la cathédrale, et une foule immense l'a suivi jusqu'au débarcadère. La milice était sous les armes. Depuis les jours de Mgr. Plessis, il ne s'était point fait à Québec une démonstration aussi imposante.

Cette grande question italienne, qui émeut ainsi les populations, pour bien dire sur tous les points du globe, vient d'entrer dans une nouvelle phase, phase décidément révolutionnaire et démocratique. Garibaldi parcourt les villes et les provinces, et il reçoit des ovations qui doivent donner à Victor-Emmanuel plus que de l'inquiétude ; mais de même que derrière le roi-galant-homme se dresse la figure plus athlétique de Garibaldi, derrière ce dernier se tient la forme hieuse de Mazzini. Il semble qu'une même voie fatale soit tracée aux nations dans ces terribles épreuves, que la Providence leur destine comme une expiation régénératrice. Derrière le libéralisme la révolution, et derrière la révolution la terreur !

Garibaldi avait, du reste, depuis longtemps fixé au printemps de cette année le grand mouvement insurrectionnel qui devait chasser définitivement du sol italien le Pape et l'Autriche. Sinistre rendez-vous donné à la mort et à tous les crimes dans la saison des fleurs et des plaisirs ! N'est-ce pas là une bien saisissante ironie ; et n'y a-t-il pas vraiment dans les choses de ce monde des contrastes qui semblent faits tout exprès pour nous faire comprendre tout le néant de nos joies les plus pures et les plus suaves ?

Mais c'est peut-être aussi pour cette raison-là que le printemps, cette année, s'obstine à ne point paraître, du moins si l'on en peut juger par ce qui se passe dans nos climats, où sa visite est toujours si brusque et si courte. L'hiver a été un des plus rigoureux et surtout un des plus étranges qui se soient vus de mémoire d'homme, ou plutôt de castor. Car on sait que ce national et bientôt fabuleux amphibie a joui de tout temps de la réputation de calculer la longueur et l'intensité de nos froids, et de prendre ses arrangements domestiques en conséquence. Donc, cette année, il a dû se faire de grandes provisions dans les caves de ces intéressants économistes ; car la neige, venue assez tard, est tombée en très-grande quantité et semblait ne plus vouloir partir. Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que, toute proportion gardée, le Haut-Canada en a eu une part bien plus forte que le district de Montréal, et Montréal beaucoup plus que Québec ; ce qui a fait dire qu'à défaut de la représentation, la neige du moins avait été, cette année, basée sur la population.

Ces énormes amas de neige et de glaces fondant tout à la fois, ont causé, comme l'année dernière, de nombreuses et funestes inondations. Montréal n'en a point souffert ; mais St. Hyacinthe, Sorel et une foule d'autres endroits ont eu leur tour. Des moulins, des ponts, des chaussées et des quais d'une grande valeur ont été emportés ; des pertes effrayantes ont eu lieu. La Compagnie du Richelieu a perdu plusieurs de ses steamers hivernés à Sorel et presque tous ceux qui s'y trouvaient ont été gravement endommagés. La *Gazette* de Sorel a tracé dans un éloquent *post scriptum* un tableau très-saisissant du sinistre ; nous le reproduisons pour donner une idée de la cruelle position où se sont trouvés pendant quelques temps les habitants de cette jolie ville qui, heureusement, n'ont pas été aussi maltraités qu'ils auraient pu le craindre.

« La nuit est très-noire ; la débâcle continue ses ravages. La pluie tombe par torrents et une brume épaisse empêche de voir. On entend le bruit sourd et le fracas de la glace qui passe avec une rapidité extraordinaire et entraîne tout sur son passage. Le *Cultivateur* et le *St. Pierre* sont coulés. Le *Victoria* a été emporté avec les autres dans le St. Laurent. Un grand nombre de petits bâtiments sont littéralement broyés. Pour comble de malheur on rapporte que deux hommes et un enfant se sont noyés. On entend les cris des hommes à bord des bâtiments en trainés dans le St. Laurent. La nuit a un aspect sinistre. Que Dieu ait pitié de nous ! »

Si les craintes exprimées pour Sorel ne se sont point réalisées, on a eu malheureusement à déplorer, dans une des paroisses de cette partie du pays, la mort de plusieurs personnes, causée par l'inondation. La débâcle sur la rivière Bécancour a renversé trois maisons, occupées par une vingtaine de personnes, dont dix ont perdu la vie ; celles qui ont pu se sauver ont eu à passer le reste de la nuit dans des canots, exposées à chaque instant à se voir emporter par les glaces, et ne pouvant, au milieu de l'obscurité, obtenir aucun secours des habitants accourus sur le rivage, et qui y avaient été attirés par les lamentations des victimes. Tous les corps ont été retrouvés, horriblement mutilés, et ont été transportés à la salle publique, ou le *Coroner*, M. Guillet, a tenu l'enquête de rigueur.

DÉCÉDÉE, le 7 de ce mois, au Pensionnat des filles de l'Ecole Normale-Laval, (Couvent des Ursulines), Mlle. Héloïse Blanchet, élève institutrice, fille de Cyprien Blanchet, écrivain, notaire, de St. François de la Beauce. Elle n'était âgée que de dix-neuf ans ; c'était une jeune fille d'un excellent caractère et douée de talents remarquables. Elle était élève de première année. On la recommande particulièrement aux prières des membres du clergé, des instituteurs et des institutrices. — *Communiqué*

Des Presses à Air dilaté d'Eusèbe Senécal, 4, rue St. Vincent, Montréal.